le franco-albertain

EDMONTON, Alberta — VOL. 3 — No 13 — Mercredi, le 11 février 1970

A.C.F.A. --

Réunion du Conseil provincial

Il y a de ces réunions, non pas exceptionnelles mais occasionnelles, où tout semble bien aller, où tous les sujets abordés au cours de la journée renferment un élément positif - de bonnes nouvelles en somme. Tel fut le cas samedi dernier alors que le Conseil général de l'A.C.F.A. se rencontrait pour la première fois de ce qui est encore tout de même une "nouvelle" année; réunion importante et chargée au maximum - sans doute parce que le Conseil ne s'était pas réuni depuis la fin de septembre.

INCORPORATIONS -

Parmi les questions importantes qui ont été étudiées se trouvaient deux projets d'incorporation, l'un d'un nouveau Plan de pension offert aux employés de l'A.C.F.A. et de ses organismes affiliés ou rattachés et l'autre du Service d'Animation sociale.

Le nouveau Plan de pension dont il est question prévoit la participation des employés de CHFA, de l'A.C.F.A. de La Survivance, du Franco-albertain, etc. Il a été conçu en fonction du nombre assez restreint d'employés de ces organismes et est le fruit du travail et des recherches de Me Lucien Maynard. Toujours au sujet du Plan, mentionnons au passage que le Conseil a approuvé l'appropriation d'une somme de $15,000.00 à même le "Fonds de la Radio", comme contribution de base et geste de reconnaissance à l'endroit des employés de CHFA qui ont accumulé plus de dix ans de services; la somme serapartagée entre ces derniers - et ceux-ci seulement - au pro rata de la durée de leur emploi avec Radio-Edmonton Ltée. Le principe d'un Plan de pension et son incorporation ont été adoptés par le Conseil.

ANIMATION SOCIALE -

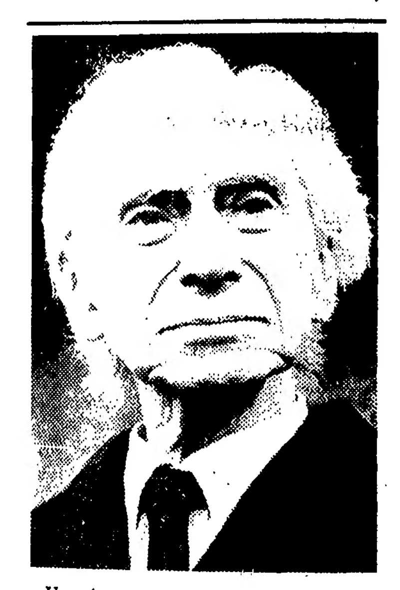
A ce sujet, le Conseil a entendu un rapport du président traitant des décisions prises par le comité d'administration et un autre des activités du Service d'Animation sociale présenté par l'un des deux animateurs, M. Daniel Creurer. Il ressort de ce dernier rapport que nous avons eu jusqu'ici une session d'information, une session de formation et trois sessions d'animation proprement dite soit: une pour 27 représentants des diverses régions de l'A.C.F.A., une deuxième pour les membres du comité d'administration et une dernière à Calgary. On en prévoit par ailleurs trois autres d'ici le 31 mars: pour un groupe de dames représentant les diverses régions de l'A.C.F.A., pour un groupe de jeunes de toutes les régions également et finalement une autre pour les membres du Conseil général de l'A.C.F.A.

Le Comité d'administration ayant demandé l'incorporation du Service, la proposition suivante a été adoptée: a) que le Service s'incorpore en vertu de la Charte de l'A.C.F.A.; b) que l'Exécutif surveille la préparation des documents qui serviront à cette incorporation; c) que ces documents soient envoyés à tous les membres du Conseil général à l'avance et d) que le Conseil prenne une décision finale le 20 mars prochain.

VISITEURS -

Deux visiteurs porteurs de messages spéciaux assistaient à l'assemblée du Conseil. Il s'agit de M. Péladeau, Coordonateur du Plan de Sécurité familiale pour les trois provinces de l'Ouest et de M. Bélanger, agent de liaison des Clubs Richelieu.

M. Péladeau a tenu à souligner le 10e anniversaire (ce mois-ci) de la création de la Sécurité familiale, rappelant les résultats extraordinaires et les progrès constants marqués au cours de cette période et soulignant (suite à la page 4)



Un des grands pacifistes de notre époque est décédé récemment à l'âge de 97 ans. Bertrand Russell aura eu une vie bien remplie ayant été tour à tour philosophe, écrivain, mathématicien, et finalement politicologue. On lui doit la rédaction de plus de 40 livres et il fut déjà récipiendaire du Prix Nobel de littérature.

Courrier de la deuxième classe
Enregistrement no 1881

Unité de fantassins déménagée à Edmonton?

Les pourparlers se poursuivent toujours quant à la possibilité de déménager 200 membres de la Première unité de Fantassins de l'Armée canadienne de Valcartier à Edmonton. Le problème majeur qui subsiste toujours - et depuis plusieurs mois - vient de ce que la presque totalité des membres de cette unité sont de langue française et qu'en déménageant avec leurs familles ils amèneront avec eux au moins une cinquantaine d'enfants d'âge scolaire.

L'unité québecoise devrait normalement se joindre au Régiment de Parachutistes qui, lui, est stationné à Edmonton, et les démarches pour contourner tous les problèmes qui résulteraient de son déménagement en Alberta sont à l'étude depuis assez longtemps; en principe le transfert devrait s'effectuer à la mi-mai. Une fois de plus, il y a eu rencontre la semaine dernière entre des représentants du ministère de la Défense et le sous-ministre de l'Education de la province, le Dr. T. C. Byrne.

Celui-ci a par la suite déclaré à la presse que rien encore n'avait été décidé et que la rencontre portait plutôt sur les possibilités d'intégrer les enfants venant du Québec dans un système d'éducation qui ne peut, légalement, comporter plus de 50% de l'enseignement en français.

On imagine facilement les problèmes de réadaptation pour ces jeunes - allant de la maternelle à la sixième année - dans notre système albertain, eux qui ont été habitués dans un système où le français est la langue d'enseignement à près de 100%.

La raison invoquée pour la fusion des deux groupes de Valcartier et d'Edmonton est qu'il en coûterait beaucoup moins pour la tenue (absolument nécessaire) d'exercices conjoints. D'autre part, il ne semble pas qu'il y ait possibilité de déménager l'unité d'Edmonton - beaucoup plus nombreuse - à Valcartier plutôt que l'inverse.



A tous ses lecteurs amoureux... jeunes et moins jeunes, le Franco-albertain souhaite une joyeuse et agréable fête de la St-Valentin!

Base d'une nouvelle collaboration des Francophones hors du Québec

Des représentants de 12 associations de francophones vivant hors du Québec se sont rencontrés récemment à Ottawa afin de jeter les bases d'une nouvelle collaboration entre ces groupes. Cette rencontre faisait suite à une recommandation de l'atelier des minorités des Etats généraux de mars 1969, où les groupes francophones avaient manifesté le désir de se rencontrer à nouveau.

C'est le Conseil de la Vie française en Amérique qui avait été chargé par l'assemblée plénière des Etats généraux de voir à la réalisation de cette recommandation.

Première rencontre -

La réunion avait pour but de favoriser une rencontre entre les principaux dirigeants des associations mêmes, afin de leur permettre d'étudier en commun le fonctionnement, les objectifs, les possibilités et les besoins des groupements qu'ils dirigent.

Il s'agissait également de favoriser un échange de vues avec la direction de l'action socio-culturelle du Secrétariat d'Etat, afin de mieux connaître son programme d'aide et de voir comment les associations pourront en profiter.

Des représentants de 12 associations de francophones, venant de toutes les provinces canadiennes, sauf Terre-Neuve, prenaient part au colloque que présidait le juge André Miville-Déchêne, d'Edmonton, qui est président du CVF.

Manque de communications -

Selon un communiqué remis à la presse à l'issue de la réunion les délégués ont rapidement constaté qu'il existe un manque sérieux de communications entre leurs associations. Pour y remédier, les participants ont exprimé le voeu que le CVF, en collaboration avec les diverses associations qui étaient représentées, maintiennent et améliore ses services de publications.

Le communiqué note également que les délégués ont constaté que le Québec était généralement peu informé sur les Canadiens français "vivant en milieux exposés", et ce manque d'information serait responsable du peu d'intérêt que montre le Québec pour les francophones établis hors de ses frontières.

Des projets seront donc mis à l'étude sous peu en vue de remédier à cette situation "que plusieurs considèrent comme déplorable".

Enfin, c'est à l'unanimité que les participants ont appuyé le voeu que ce genre de colloque ait lieu dans l'avenir, avec l'espoir que le nombre de délégués soit peu important.

Selon M. Marc Meunier, directeur des relations publiques du Conseil de la vie française en Amérique, la prochaine rencontre devrait avoir lieu à l'automne 1970.

Nombre record de mariages en '69

OTTAWA - L'année 1969 a été marquée d'un nombre record de mariages, au Canada.

Le rapport indique qu'il y a eu quelque 180,000 mariages au cours de la dernière année, comparativement à l'ancien record de 172,000 enregistré en 1968.

Le taux de mariage en 1969 a été de 8.5 par 1,000 citoyens, soit le taux le plus élevé depuis 1953.

Le taux de natalité, en 1969, a été de 17.6 par 1,000 citoyens, soit le même que l'année précédente. Il y a eu quelque 370,000 naissances au cours de l'année.

Le nombre de décès est estimé à 155,000 au cours de 1969, comparativement à 153,000 l'année précédente.

1969: 66,063 malades mentaux

OTTAWA - Des données provisoires, publiées par le Bureau fédéral de la statistique, indiquent que le nombre des malades inscrits, au 31 décembre dernier, dans les établissements psychiatriques, atteignait 66,063.

Aux abonnés de Bonnyville

On a porté à notre attention le fait que personne de Bonnyville ou des environs n'ait apparemment reçu l'édition du 28 janvier du Franco-albertain. En autant que nous sachions, ces copies ont quitté nos bureaux au même moment que toutes les autres et ce serait donc plus tard qu'il y a eu perte, destruction ou autre chose du genre. Pour l'instant le Bureau de Poste ne peut nous renseigner sur ce qui est survenu mais fait enquête.



Il n'y a pas qu'au Canada qu'il fasse froid. Si elle pouvait parler, cette statue d'un parc de Varsovie, en Pologne, vous dirait que les hivers européens ne sont pas, non plus, de tout repos!

Ottawa ordonne une enquête sur les services télégraphiques

OTTAWA - Le ministre des communications, M. Eric Kierans, a annoncé qu'il avait ordonné une enquête sur la qualité des services télégraphiques au Canada et des services téléphoniques dans le Grand-Nord.

L'étude, qui sera faite conjointement par des cadres du ministère des communications et du ministère de la consommation et des corporations, sera présidée par M. Gordon Nixon, directeur général du Bureau des télécommunications.

En annonçant la tenue de cette enquête, M. Kierans a déclaré: "Il y a deux ans, avec l'approbation de la Commission canadienne des transports, le CN et le CP se sont entendus pour qu'une seule des deux compagnies assure les services télégraphiques dans certaines villes du pays. Elles en venaient à cet arrangement à la suite du déclain sérieux, depuis quelques années, de la demande de services télégraphiques, déclin causé par un usage accru du téléphone par le public, et l'utilisation d'autres moyens de télécommunications, tel le Télex et les fils privés, par le monde des affaires. Le CN et le CP avaient conclu que l'établissement de zones desservies exclusivement par une seule compagnie assurerait un service plus efficace et économique et serait dans l'intérêt du public".

Cette décision était suivie de l'adoption d'autres mesures par les deux compagnies dans le but d'améliorer l'efficacité de leurs opérations. Elles consistaient surtout à réunir sous un même toit certains bureaux et à réduire le nombre d'heures durant lesquelles d'autres bureaux seraient ouverts le soir.

"Au cours de la dernière année, ajoute M. Kierans, on a porté à mon attention nombre de plaintes et de cas qui expriment la dissatisfaction du grand public et du milieu des affaires devant les services télégraphiques qu'on leur donne depuis. Ces faits et la nécessité de compléter l'information que nous possédons m'ont décidé à ordonner cette enquête".

Le ministre des communications a ajouté qu'il ferait une autre déclaration à ce sujet lorsque l'étude serait terminée.

Avenir prometteur des fermiers de l'Ouest, selon le ministre Lang

OTTAWA - Au cours d'une allocution prononcée à l'assemblée annuelle de la Fédération canadienne de l'agriculture, à Winnipeg, l'honorable Otto E. Lang, ministre chargé de la Commission canadienne du blé, a prédit un avenir prometteur pour les producteurs de céréales de l'Ouest.

M. Lang a ajouté toutefois que ces perspectives encourageantes étaient basées sur l'adoption et la mise en oeuvre de méthodes rationnelles de production. "La prospérité future de nos producteurs de céréales de l'Ouest exige une baisse appréciable de notre excédent actuel de blé et le seul moyen d'atteindre ce but est de réduire les emblavages", a-t-il ajouté. "Tout ce réduisant notre surplus de blé, nous devons aussi nous assurer que nous n'aurons pas d'excédents d'autres récoltes."

Le Ministre a fait remarquer que le revenu d'un agriculteur qui ne récolte pas de blé cette année ne sera pas affecté si ses réserves sont supérieures aux possibilités maximales de ventes. "De fait, toute production additionnelle ne ferait que grever les revenus prévus sans fournir de revenus supplémentaires pour alléger cette perte."

"Du point de vue strictement économique, il semble donc évident que cet agriculteur ne devrait pas cultiver de blé cette année. Les agriculteurs qui possèdent des stocks supérieurs aux possibilités de ventes devraient d'abord disposer des stocks qu'ils ont en main."

Le Ministre prévoit que nous devrions vendre cette année plus de 500 millions de boisseaux de blé, dont 375 millions seraient acheminés vers les marchés d'exportation. "Nos exportations d'orge devraient être le double des ventes de 26 millions de boisseaux réussies l'an dernier. Les extrapolations laissent entrevoir que la demande de blé et d'orge canadiens continuera d'augmenter."

M. Lang a insisté sur l'importance d'exploiter à fond tous les marchés de céréales canadiennes. Les exportations forment une importante partie de nos ventes et "je me rendrai en Angleterre la semaine prochaine pour m'entretenir avec nos principaux acheteurs - non pas à titre de vendeur de céréales, comme vous l'imaginez bien, mais pour appuyer le travail accompli par l'équipe de vendeurs de la Commission canadienne du blé," a-t-il dit. Le Royaume-Uni a été depuis toujours l'un des trois principaux acheteurs de blé canadien.

Paul VI réaffirme la loi du célibat

CITE DU VATICAN - Dans un nouvel effort pour faire cesser toute polémique, et même toute discussion, au sein de l'Eglise catholique latine touchant le célibat des prêtres, Paul VI, parlant aux fidèles assemblés place Saint-Pierre, a réaffirmé cette "loi capitale" et a déclaré qu'elle ne devait pas être remise en question, ni faire l'objet de débats.

C'était la première fois que le pape réaffirmait la loi du célibat depuis que le conseil pastoral de Noordwikerout, aux Pays-Bas, s'est prononcé pour son abolition et depuis que la déclaration de l'épiscopat hollandais a souhaité sous certaines conditions, la révision de cette loi.

Voici quelles ont été les paroles du pape:

"Parmi les grandes causes qui ont besoin de l'aide de Dieu, et pour lesquelles nous prions, il en est une très chère à notre coeur, une dont il est fort question actuellement. Nous voulons parler du saint célibat des prêtres. C'est là une loi capitale de notre Eglise latine. L'abandonner, ou la mettre en discussion, cela ne se peut. Ce serait rétrocéder. Ce serait manquer à une fidélité d'amour et de sacrifice que notre Eglise latine s'est imposée après une longue expérience, et avec un immense courage. Avec, aussi, une sérénité évangélique, dans l'effort séculaire de sévère sélection et de renouveau constant de son ministère sacerdotal. De cet effort dépend en définitive la vitalité du peuple de Dieu".

Paul VI a poursuivi:

"Il s'agit là, certes, d'une règle très haute, très exigeante. Son observance, demande une volonté irrévocable. Elle demande aussi un charisme, un don spirituel tout spécial. En d'autres termes, elle demande une grâce supérieure et intérieure. C'est ce qui la rend en tous points conforme à la vocation de suivre uniquement le Christ, conforme à l'adhésion totale du disciple, qui délaisse tout pour cela, qui se donne complètement, exclusivement, d'un coeur non divisé, au ministère sacerdotal, en faveur de ses frères et de la communauté chrétienne.

"Elle fait du célibat des prêtres un témoignage suprême du royaume de Dieu une ascétique continuelle de perfection chrétienne. Oui, la règle est difficile: mais c'est précisément en cela qu'elle attire les âmes jeunes et ardentes. Elle est plus que jamais valable pour les besoins de notre temps.

CAREME DE PARTAGE '70
L'enjeu, c'est l'Homme

Nous ne pouvons plus de nos jours discuter du développement d'une manière générale. Il faut, si nous voulons avancer dans des solutions valables, aborder directement les causes profondes du sous-développement, et l'une d'entre elles est la faiblesse de l'EDUCATION.

La pauvreté n'est pas le fait d'un simple manque de biens matériels, mais de l'impuissance des hommes sans formation à apporter une participation constructive à une juste distribution des biens de notre société. En ce sens, des centaines de Canadiens en pourront facilement comprendre que l'éducation est une condition essentielle au relèvement économique des masses sous-développées du Tiers-Monde.

Des milliers d'hommes dans le monde, et en particulier dans les pays en voie de développement, vivent en marge de la société parce qu'on y a implanté des systèmes d'éducation qui, en ignorant les valeurs premières de la population, ont par le fait même annulé jusqu'à sa volonté de lutter pour améliorer son propre sort. Soulignons ce que disait à ce sujet Monsieur Nyerere, président de la Tanzanie: "Le fait que l'Afrique précoloniale n'avait pas "d'écoles", ne veut pas dire que les enfants n'étaient pas éduqués. Ils apprenaient en vivant et en travaillant. Dans les maisons, sur les fermes, ils ont appris les ressources de notre société et la façon de se comporter de tous ses membres. En travaillant avec leurs aînés, ils ont appris les types de pâture adaptés à chaque usage, la façon de faire la moisson, le soin à donner aux animaux. Ils ont appris en écoutant les histoires des hommes "vieux", l'histoire de la tribu, de sa relation avec les autres tribus et avec les esprits. Grâce à ces moyens, et aussi à l'habitude de partager les connaissances qui étaient enseignées aux jeunes, les valeurs de notre société étaient transmises."

Une éducation basée sur les valeurs des peuples -

L'éducation de base veut reconstruire l'homme en le rendant conscient de toutes les valeurs qu'il porte et qu'il doit mettre au service du développement de sa communauté, de son pays. La femme qui apprend à lire, à compter, à écrire à partir de sa réalité quotidienne - les enfants, la maison, l'hygiène, le marché - améliore sa situation, celle de sa famille, celle de son entourage. Dans un pays où les hommes trouvent leur subsistance dans l'agriculture, l'éducation accordera priorité à former des travailleurs agricoles capables d'utiliser au maximum les ressources de la terre. En ce sens, dans plusieurs pays, les fermes sont aussi des écoles.

Des centaines d'expériences d'éducation de base se réalisent actuellement dans tous les pays. Elles sont un témoignage de courage et un gage d'espérance.

Mais l'avancement de l'éducation ne se fera pas dans les pays en voie de développement, sans une profonde compréhension, un engagement "gratuit" des populations riches. L'éducation des peuples défavorisés appelle les pays riches à s'éduquer pour comprendre mieux les problèmes du Tiers-Monde, pour découvrir son potentiel humain, ses valeurs de civilisation, pour respecter et appuyer ses réalisations. Participer au développement, c'est appuyer un enseignement de base dont le programme ne peut s'inspirer du nôtre, mais qui doit partir des réalités quotidiennes et préparer à des tâches spéciales aux besoins de chaque pays.

Les vieillards

En octobre 1969 au Canada, le nombre de personnes, hommes et femmes, à avoir atteint l'âge de pension de vieillesse (65 ans) était 1,533,781. Il représente 14% de la population totale.

Pour sept habitants, il y a donc, au Canada, une personne, homme ou femme, ayant 65 ans ou davantage. Certains ont atteint un grand âge.

Dans les années à venir, avec les progrès de la médecine, leur nombre et leur proportion dans la population augmenteront encore: on prévoit qu'en 1980 les personnes de plus de 65 ans représenteront 16% de la population. En même temps, le nombre des personnes âgées de plus de 75 ans s'accroîtra de 40%.

Pour beaucoup d'entre elles, les difficultés matérielles sont grandes: ceux et celles qui n'ont que leur pension pour subvenir à leurs besoins ne connaissent pas le minimum de confort. Mais, pour la plupart, l'isolement, l'inactivité, le sentiment d'inutilité en font des personnes plus ou moins en marge de la société.

?????????

Qui suis-je?

Moi, les femmes, ça me connaît! Je les comprends, je les encourage et je les défends! L'émission radiophonique que j'anime à Radio-Canada est l'une des plus écoutées qui soient. On dit de moi que j'excelle dans l'art de tirer les vers du nez de mes invités et de les "mettre en boîte".

Vous y êtes? JE SUIS:



Lise P------

Il suffit de trouver le nom de notre personnage mystérieux, l'inscrire sur une feuille de papier et nous faire parvenir le tout à l'adresse coutumière:
Le Franco-albertain,
10010 - 109e rue,
Edmonton 14, Alta (concours)

Votre participation peut vous valoir notre prix qui consiste en une magnifique montre Cardinal.

GAGNANT(E)

L'on peut dire que ce concours que nous terminons aujourd'hui a paru plus difficile que les précédents aux lecteurs; non pas que les participations aient été moins nombreuses, mais tous n'ont pu identifier celui qui était notre personnalité de "Qui suis-je?": M. Georges Bugnet de Legal.

Et c'est une personne d'une région autre que celle de Morinville-Legal qui est l'heureuse gagnante de notre montre Cardinal puisqu'il s'agit de:
M. Gérard Blanchette,
C.P. 95,
GIROUXVILLE, Alta.
Félicitations!

Un sommet dans les mises en chantier de logements

OTTAWA - Quelque 210,415 unités de logement ont été mises en chantier au cours de l'année dernière, soit près de 13,500 unités de plus qu'en 1968, une augmentation de presque 7%.

Il s'agit là d'un nouveau sommet dans le domaine de la construction d'habitation, a fait savoir la Société centrale d'hypothèques et de logement, qui a publié les statistiques relatives à la mise en chantier d'habitations pour 1969.

Ce sont les mises en chantier d'appartements qui ont contribué pour la plus grande partie de l'augmentation, s'établissant à 110,917 en 1969 par rapport à 103,363 unités, l'année précédente.

La SCHL note cependant que tous les autres types d'habitations ont également participé à l'augmentation.

La mise en chantier de maisons individuelles a également accusé une hausse de 4.1 pour cent par rapport à 1968, son total passant de 75,339 à 78,404 unités.

La SCHL révèle que l'augmentation entre 1968 et 1969 dans le domaine de l'habitation au Canada s'est largement concentrée dans la région des Prairies et en Colombie-Britannique "où la mise en chantier a accusé un gain de 21.8 et de 21.5 pour cent respectivement".

Cette activité a enregistré une hausse "marquée" dans les provinces de l'Atlantique, soit de 2,741 unités.

L'Ontario a enregistré une faible hausse de 1.3 pour cent par rapport à l'année 1968.

Au Québec, c'est plutôt une baisse de 6.6 pour cent qui s'est produite dans la mise en chantier d'habitations. Cette baisse résulte, selon la SCHL, d'une diminution importante de construction d'habitations dans la région de Montréal.

Pourquoi les hommes mènent-ils le monde?

Il se peut qu'il soit biologiquement aussi nécessaire pour les hommes et les femmes de se séparer quand ils se rencontrent en groupes que de former un couple quand ils se rencontrent à deux. C'est la conclusion que tire l'anthropologue canadien Lionel Tiger.

Nous admettons aujourd'hui que les hommes et les femmes sont égaux, mais cela ne veut pas dire qu'ils sont semblables. Se refuser à admettre les différences entre les sexes entraîne de fâcheuses conséquences. L'existence des hommes - et, partant, celle des femmes - se trouve singulièrement appauvrie et moins créatrice si l'on ne tient pas compte des besoins essentiellement masculins. D'autre part, toutes les sociétés humaines ont établi des distinctions entre le travail des hommes, à qui certaines tâches sont presque exclusivement réservées, et celui des femmes.

En termes du 20e siècle, cela vaut pour les professions qui sont en rapport avec les grands problèmes de notre société: la guerre, la haute finance, les affaires publiques, la grande industrie, le maintien de l'ordre et de la justice. Il suffit de jeter un coup d'oeil sur la composition des gouvernements, sur les industries ou les armées, pour affirmer qu'il est très exceptionnel que les femmes se voient offrir l'occasion de se mesurer avec de grands problèmes. Peut-être ne le désirent-elles pas.

Dans de nombreux pays, on peut constater que rien n'a été fait pour confier aux femmes la direction de postes importants, et cela quel que soit leur système politique, économique ou social. Cet état de choses se retrouve si souvent qu'il semble difficile de ne pas se demander s'il ne correspond pas à une disposition fondamentale de notre espèce où entrent deux composantes: d'une part, la propension, pour ainsi dire biologique, de l'homme à dominer la femme; d'autre part, la tendance masculine à exclure les femmes de toutes formes de pouvoir.

Par ailleurs, l'observation des faits semble indiquer que les hommes ont besoin d'autres hommes, tout autant que de femmes, et que la tradition "antiféminine" remonte en vérité à un passé très lointain. Cette habitude est peut-être l'illustration de leur besoin essentiel de se retrouver entre eux, sans femmes, même si, depuis 50 ans, la société tend à décourager le plus possible la formation de groupes exclusivement masculins.

Les Canadiens aiment se visiter

Les gens des provinces maritimes, qui ont toujours aimé vanter l'hospitalité de l'Est du Canada, pourront désormais citer des chiffres à l'appui 63 pour cent des 309,500 Canadiens en vacances qui se sont rendus en 1968 dans les provinces Atlantique l'ont fait principalement pour revoir des amis ou des parents.

Les réunions de famille ou d'amis seraient également la raison principale qui attirerait en Alberta 61 pour cent des vacanciers qui la visitent, et 58 pour cent de ceux qui se rendent en Saskatchewan.

Les Canadiens qui visitent l'Ontario semblent plus intéressés par les endroits de villégiature de cette province. Le rapport fourni récemment à la suite d'un relevé effectué par le gouvernement fédéral, démontre que 45 pour cent seulement des 1,161,000 visiteurs venus en Ontario en 1968 avaient pour but principal de revoir des amis ou des parents.

Le rapport indique également que Terre des Hommes, qui a succédé à l'Expo 67 à Montréal, constituait une attraction considérable pour les touristes qui sont venus au Québec en 1968. Par ailleurs, la Colombie-Britannique et l'Alberta continuent à attirer le plus grand nombre de touristes, à cause du renom dont jouissent leurs beautés naturelles.

Le rapport préparé par une agence de tourisme signale que 8,000 Canadiens de plus de dix ans ont été interviewés, afin de savoir ce qu'ils avaient fait entre novembre 1967 et octobre 1968, pendant leurs vacances.

Il semble que la plupart des gens interviewés préfèrent voyager pendant les mois de juillet et août, parce que les enfants sont alors en vacances. Les interviews ont révélé également que beaucoup de gens ne considèrent pas qu'ils ont pris des vacances s'ils n'ont pas fait un voyage.

Les hommes de profession, les vendeurs et les employés de bureau sont, d'après les pourcentages obtenus, les groupes qui voyagent le plus pendant leurs vacances.

Il semble que la plupart des Québécois préfèrent demeurer dans leur province. En 1968, 33 pour cent seulement des personnes interviewées avaient fait un voyage de vacances.

Le rapport rappelle, à quelques reprises, la nécessité de promouvoir le tourisme, dans chacune des provinces du Canada.

Ainsi, il recommande fortement au Québec de faire prendre conscience au public de la beauté de ses campagnes, et il fait observer que les installations de camping dans cette province ne sont pas de nature à attirer les touristes.





Ils feront aussi parler d'eux. Des sources généralement bien informées du Centre de l'Espace à Houston, au Texas, ont récemment déclaré que l'équipage d'Apollo-15 sera constitué des trois hommes ci-dessus: de g. à dr., le Colonel David R. Scott, le Major Alfred M. Worden et le Lieutenant-colonel James B. Irwin, tous membres de l'aviation américaine. Si le programme n'est pas (encore) changé, Apollo-15 est sensé se rendre à la lune à la fin de 1970.

L'ONF ne sera pas intégré

OTTAWA - L'office national du film ne sera pas intégré à l'agence fédérale Information Canada qui sera instituée prochainement.

C'est le secrétaire d'Etat, M. Gérard Pelletier, responsable de l'ONF devant le Parlement, qui a apporté cette précision aux Communes, en répondant à une question de M. John Burton (NPD - Regina-Est).

M. Pelletier, en donnant cette assurance, a mis fin aux rumeurs et aux craintes qui circulaient depuis quelques jours voulant que l'ONF soit fondu.

Récemment, le syndicat des employés de l'ONF avait fait part de ces "craintes" lors d'une conférence de presse dans la capitale canadienne.

A M. Burton qui lui demandait si l'ONF serait "absorbé" par Information Canada, M. Pelletier a répliqué: "Il n'en a jamais été question et il n'en est pas plus question maintenant."

M. Pelletier ajoutait qu'il n'y avait pas "une seule phrase" de la déclaration qu'il a faite, récemment, lors du dépôt du rapport Saumier aux Communes, qui pût "être interprêtée dans le sens indiqué par le député".

"Je m'étonne que la question me soit posée par un député de cette Chambre qui a entendu, l'autre jour, la déclaration que j'ai faite."

Le rapport Saumier porte sur les activités et les mises à pied à l'ONF. Il a été rejeté énergiquement par le syndicat des employés de l'Office.

Les banques américaines offrent des primes

NEW YORK - Les banques américaines sont en train de se commercialiser. Pour attirer de nouveaux clients, et notamment le petit épargnant, elles adoptent les méthodes en honneur dans les entreprises commerciales et offrent primes et cadeaux qui comblent le décalage entre le taux de l'intérêt qu'elles sont autorisées à accorder et le rendement supérieur que l'épargnant obtient dans d'autres investissements.

Les cadeaux sont variés et vont depuis les objets en porcelaine en passant par le service de table et la batterie de cuisine, jusqu'au poste récepteur de télévision.

Par ces temps de pénurie monétaire, au moment où la Banque fédérale de réserve ne semble pas prête à desserrer la vis et est plus que jamais décidée à juguler l'inflation, que ne feraient les banques, à court de fonds, pour garnir un peu leurs caisses avec les dépôts des petits épargnants. Il faut dire que depuis quelque temps les retraits se multiplient à un rythme qui ne laisse pas d'inquiéter les grandes institutions financières.

A coups d'un grand battage publicitaire dans les journaux, une banque de New York a annoncé, ce mois-ci, qu'elle offrait un poste de télévision à quiconque ouvrirait un nouveau compte de $1,000 et amènerait quatre amis à faire de même. L'offre était alléchante et la foule qui s'est précipitée à cette banque était tellement grande, que la direction s'est vue dans l'obligation de fermer ses guichets plus tôt que de coutume.



BILAN (4)

LA CULTURE --

On en a si souvent et si longtemps entendu parler qu'il peut paraître fastidieux d'y revenir; on ne peut cependant pas s'en sortir, la fréquence et l'insistance qu'on y a mis en sont d'ailleurs d'excellents indicatifs, il faut de toute évidence considérer la culture comme "sine qua non" non seulement de notre survie à ce jour mais aussi de notre croissance et de notre vie pleine et entière de francophones.

Et il est heureux qu'après tant d'années d'abandon quasi-total à nous-mêmes, marquées au coin du folklorisme beaucoup plus qu'à l'éveil à la francophonie extérieure et à l'internationalisme, nous semblons maintenant être arrivés au seuil d'une nouvelle ère qui pourrait bien aussi s'avérer être un âge d'or.

Ces efforts passés ont été louables, quelquefois héroïques, souvent phénoménaux; il est indéniable qu'ils aient largement contribué à nous permettre de nous rendre là où nous en sommes aujourd'hui; ce flot culturel était cependant sporadique et il n'y avait que peu de continuité. Et tel que dit précédemment, l'ouverture aux milieux francophones extérieurs était presque nulle. C'est là où la situation tend à changer le plus, et c'est heureux.

Les autorités fédérales ont compris qu'elles avaient un rôle important à jouer auprès des minorités; c'est la raison d'être de tous ces nouveaux programmes, de tous ces octrois, de cette "manne" fédérale que l'on constate et dont on entend tellement parler.

Parallèlement, l'A.C.F.A. qui a toujours joué son rôle culturel au meilleur de sa connaissance voit ce rôle considérablement accru et en un sens facilité; nous croyons pouvoir dire qu'elle est consciente de ces nouvelles responsabilités et les accepte pleinement.

A ceci s'ajoute la venue maintenant très prochaine de la télévision française, au moins dans les environs d'Edmonton; voilà l'outil culturel par excellence, cela ne fait aucun doute. Sans même se déplacer, les intéressés se verront offrir une fenêtre sur le monde francophone; une chance et une richesse inouïes pour nous qui en avons tant besoin. On ne peut qu'espérer ainsi la fin de cette catégorie de nos compatriotes pour qui la Cabane à Sucre annuelle représentait le nec le plus ultra de la culture française!

Voilà donc autant de facteurs qui nous laissent espérer ce qui nous manquait autrefois: de la continuité. Et peut-être en résultera-t-il aussi plus de continuité - et même le retour à la vie - de certaines manifestations culturelles que nous connaissons ou avons déjà connues. Ainsi, il est heureux de constater que le Théâtre français d'Edmonton s'est donné des bases nouvelles et plus solides. D'autre part - et partiellement dû à un renouveau d'intérêt de la part de la Fédération de l'Ouest - il semble qu'il y aura davantage de tournées d'artistes francophones (et particulièrement québecois) chez nous. D'autres organismes poursuivent leur petit bonhomme de chamin, sans trop faire de bruit, mais en espérant toujours prendre de l'ampleur; c'est le cas des Jeunesses Musicales et des Boîtes à chansons.

Enfin, l'on peut espérer voir revivre certaines nécessités culturelles comme la projection de films français. On peut aussi souhaiter que tout ce renouveau culturel favorisera une fréquentation plus assidue et plus nombreuse de nos bibliothèques municipales et une utilisation accrue des bouquins français que l'on peut y trouver.

On sent vraiment que de plus en plus nous allons nous trouver dans les grands courants de la culture française, comme le souhaitait le Secrétaire d'Etat au cours de sa visite, l'an dernier. Et pour cette raison, l'on peut dire que de tous les chapitres du Bilan que nous voulons tracer, la Culture en demeure le plus positif et le plus encourageant.

Jean-Maurice OLIVIER

La semaine prochaine: Urbanisation et Identité

Conseil général...

l'avenir prometteur du Service. M. Péladeau a également annoncé la publication prochaine d'une Bulletin hebdomadaire comportant des nouvelles, statistiques et autres choses d'intérêt pour les trois provinces dont il est responsable; ce Bulletin sera expédié régulièrement à tous les membres du Conseil.

Pour sa part, M. Bélanger était à Edmonton afin de tâter le pouls en vue de la création future de Clubs Richelieu en Alberta. Mentionnons qu'il s'agit là de clubs de prestige créés, contrôlés et entièrement composés de francophones; fondée en 1945 à Ottawa, la Société Richelieu a maintenant atteint une envergure internationale et l'on trouve des clubs partout au pays sauf dans l'Ouest, aux Etats-Unis, en France et même en Afrique. Selon M. Bélanger et selon quelques personnes interrogés sur la question, il semble bien que les chances soient excellentes de voir naître un Club Richelieu à Edmonton d'ici quelques mois.

TELEVISION FRANCAISE -

Autre bonne nouvelle... et d'actualité, l'entrée en ondes très prochainement du nouveau poste de télévision française CBXFT (canal 11) à Edmonton. Rappelons que le poste partagera son antenne avec la télévision éducative (60 heures de tv française et 40 heures de tv éducative par semaine) et qu'il aura un rayonnement de 60 milles environ.

Selon le nouveau responsable du Service de promotion, M. Jacques Boucher, l'ouverture aura lieu le 1er mars alors que sera réalisé un programme d'une demi-heure soulignant la naissance de CBXFT; il y aura cependant ouverture officielle et soirée de gala à l'auditorium du Jubilé le 10 mars, avec participation de plusieurs artistes invités dont Bernard Turgeon, Huguette Tourangeau, Ginette Reno et Pierre Calvé. Des laissez-passer seront

(suite à la page 16)

La difficulté d'être minoritaires

A l'unanimité, les participants au colloque torontois de l'Association canadienne d'éducation de langue française (ACELF) se prononçaient, il n'y a pas cinq jours, en faveur de l'intégration des écoles des minorités aux régimes scolaires de leurs provinces respectives. Deux jours plus tard, à Ottawa, on voyait quelles difficultés l'intégration peut susciter, même lorsqu'elle est chose faite.

Le lecteur aura tout de suite deviné qu'il est ici question de l'acceptation mitigée du bilinguisme au Conseil scolaire d'Ottawa, organisme dont relèvent désormais les anciennes écoles secondaires privées de la capitale. Au niveau administratif, comme au niveau pratique (francisation de l'école secondaire Champlain), on veut bien du français, mais...

N'allons pas confondre les questions et traitons d'abord du bilinguisme institutionnalisé que réclamait M. Jean-Robert Gauthier. Afin que le Conseil scolaire remplisse bien son mandat envers tous les contribuables qu'il a mission de servir, M. Gauthier réclamait en substance l'instauration du bilinguisme à tous les paliers administratifs appelés à communiquer avec le public d'expression française. (En principe, le commissaire Pierre Benoît réclame la même chose au Conseil municipal d'Ottawa). M. Gauthier ne réclame donc pas la mer à boire, il ne réclame pas le dédoublement de tous les services du Conseil scolaire, mais uniquement l'instauration d'assez de français aux paliers administratifs pour que ceux qu'il représente soient servis en leur langue.

Ses collègues de langue anglaise qui témoignent d'une étonnante bonne volonté pour des néophytes dans l'art de régir la chose française comme la chose anglaise ne lui concèdent pour l'instant que la même somme de français que l'on trouvait au défunt "Collegiate Institute Board" soit une vingtaine d'employés bilingues répartis à tous les échelons administratifs. Ils ne le feront toutefois que pour des raisons pratiques et non en vertu de la foi au principe du bilinguisme. En d'autres mots, le bilinguisme ne sera pas chez eux institutionnalisé, mais concédé. C'est déjà un heureux pas vers la compréhension, mais s'il n'est pas institutionnalisé, le bilinguisme pourrait fort bien disparaître advenant, à de nouvelles élections, la formation d'un Conseil scolaire moins réceptif au fait français que le présent Conseil.

Un mot maintenant de l'école Champlain dont on ne sait toujours pas dans quelle mesure et à quel moment elle deviendra francophone, si elle le devient. Elus pour régir et administrer toutes les écoles publiques, y compris les écoles secondaires françaises, les conseillers scolaires ne peuvent s'offrir le luxe de longtemps tergiverser. Il leur faudra prendre une décision le plus tôt possible. Des contribuables leur présentent une solution, le comité consultatif en présente une autre. Nous sommes en droit d'attendre d'eux qu'ils prennent une décision rapide. La question de l'école Champlain doit se régler le plus tôt possible. Nous leur faisons confiance.

Quelle décision prendre? Pourquoi pas celle du comité consultatif? Dans cette histoire, chacun doit mettre de l'eau dans son vin. Les anglophones en mettront en acceptant de quitter progressivement l'institution, à nous d'en mettre de notre côté en acceptant de ne l'occuper que progressivement. Ce n'est pas la solution idéale rêvée par les parents du secteur ouest de la ville, mais ce n'est pas une solution déshonorante.

Marcel GINGRAS
Le Droit, 28-1-70

Les retombées, cause de la moitié des morts infantiles?

LONDRES - Un éminent spécialiste en physique nucléaire à déclaré que les retombées radioactives provenant des essais nucléaires avaient causé la moitié des morts infantiles chez les nourrissons de moins de 12 mois des Etats-Unis et de Grande-Bretagne, vers le milieu des années 60.

Le professeur Ernest Sternglass, professeur en physique des radiations à la faculté de médecine de l'université de Pittsburg, a déclaré que les retombées ont causé la mort de 400,000 enfants aux Etats-Unis et de 100,000 en Grande-Bretagne.

L'expert a précisé qu'il fallait s'attendre à voir mourir 10,000 enfants de plus chaque fois que les essais nucléaires de la France ou de la Chine auraient une portée d'une mégatonne; il parlait au moment de l'avant-première d'un film réalisé pour la télévision britannique.

Le professeur Sternglass, qui est âgé de 46 ans, s'attend que ses déclarations susciteront une vive controverse.

Il prévoit surtout des protestations de la part des experts qui ont établi le niveau de radiation acceptable.

L'yttrium -

Le spécialiste précise que la hausse de la mortalité infantile dans les pays allant de l'Amérique du Nord à la Scandinavie correspond avec la période de pointe des essais nucléaires occidentaux.

Selon le professeur, la cause est reliée aux retombées absorbées par l'organisme à travers la nourriture et l'eau potable et endommageant les cellules reproductrices des hommes et des femmes par un mécanisme peu étudié grâce auquel l'organisme humain traite le strontium 90.

Selon Sternglass, le strondium se décompose et se transforme en un isotope appelé yttrium et, après quatre ans environ, ce nouvel élément est redistribué aux organes, y compris les organes de reproduction.

M. Sternglass a précisé que le taux de mortalité infantile avait diminué après l'arrêt des essais atmosphériques et qu'il ne fallait pas tenter de voir là qu'une simple coïncidence.

le franco-albertain

Hebdomadaire indépendant en politique, consacré aux causes religieuse et nationale, publié le mercredi à:
10010 - 109e rue. — Edmonton 14, Alberta
Téls.: Rédaction: 422-0388 — Imprimerie: 422-4702

Rédacteur: Jean-Maurice Olivier

TARIFS D'ABONNEMENT:
1 an: $5.00 — 2 ans: $9.00
U.S.A., Europe et autres pays étrangers: $6.00 par an

éducation adulte --- cercles d'étude --- catéchèse pour adultes

Le Christ aujourd'hui

Textes de John Spicer, C.Ss.R. Traduits et adaptés par C. Tourigny, o.m.i.

X - LA MAISON AUX MIROIRS

1ère section

En visitant les expositions et les foires, vous êtes entrés dans ces maisons dont les murs sont couverts de miroirs qui déforment le corps et vous font faire les plus belles grimaces, au point que vous avez de la misère à vous reconnaître.

C'est un peu l'image de nos propres vies: l'idée que nous nous faisons de nous-mêmes varie avec les années, voire avec les heures du jour; nous mettons beaucoup de temps à nous connaître tels que nous sommes, si jamais nous pouvons y arriver! D'où, l'éducation adulte pour nous encourager et démêler l'écheveau de nos complications intimes, à avoir meilleure vision de notre vrai moi, de nos qualités et possibilités.

Il faut bien l'avouer, nous avons des idées confuses sur la religion, des concepts qui sont déformés comme par cette maison aux mille miroirs, ce qui fait qu'on met du temps à se connaître, à acquérir une religion vraiment balancée. De fait, ce n'est que dans l'éternité que nous nous comprendrons vraiment, et que nous aurons une vision exacte de notre sainte religion.

Venons-en au péché originel qui pour beaucoup est une maison aux miroirs.

'Même si les Saintes Ecritures affirment que le péché est entré dans le monde par la faute de l'homme, elles ne nous disent pas clairement comment et quand le péché est entré dans le monde. Les auteurs sacrés n'avaient pas de révélation sur les temps préhistoriques, et ils ne pouvaient s'appuyer sur une tradition remontant au tout début de l'humanité. Ils ont puisé dans les traditions populaires d'Israël et des peuples avoisinants, et ils ont interprété ces traditions à la lumière de l'expérience religieuse d'Israël.' (Herbert Haag, 'Is Original Sin in the Scriptures?')

A) L'humanité est vieille d'un demi-million d'années. La mémoire de l'homme peut-elle enregistrer TOUT ce qui s'est passé dans cette histoire?

B) Croyez-vous que 'Adam et Eve' étaient les vrais noms du tout premier couple?

C) Supposons que Adam et Eve ne sont pas des noms réels mais symboliques, qu'il y eut plusieurs 'premiers couples', que le paradis est une question d'avenir plutôt que du passé, est-ce que cela enlèverait quelque chose au sens réel que les premiers chapitres de la Bible nous veulent enseigner?

II - Trois brèves remarques avant d'aller trop avant dans le péché originel.

1) L'expression 'péché originel' n'est pas dans la Bible, saint Augustin fut le premier à l'employer au 5e siècle.

2) Ce n'est que récemment que les théologiens se sont mis à peser à nouveau la valeur et le sens de cette expression. Le progrès de la science, les découvertes d'antiques documents, permettent et obligent même à nous reposer des questions, à regarder de plus près des anciennes vérités qui peuvent prendre un nouvel éclairage. C'est pourquoi il faut se préparer à des explications nouvelles, même si ça heurte notre sens religieux.

3) Un regard nouveau sur le péché originel peut nous forcer à orienter notre foi dans un sens nouveau, avec des conséquences différentes.

III - Une autre citation du Père Haag, président de l'association de la Bible catholique d'Allemagne: "L'idée que tous les descendants d'Adam sont automatiquement pécheurs est étrangère à l'Ecriture Sainte... L'héritage du péché d'Adam signifie plutôt qu'après l'entrée du péché dans le monde, le péché s'est répandu au point que nous sommes nés dans une ambiance de péché et que nous sommes devenus pécheurs... L'homme devient pécheur seulement par son action personnelle et responsable".

A) Ces idées concordent-elles avec nos notions antérieures?

B) Quelle est votre réaction devant ces idées qui vous paraissent peut-être nouvelles?

C) A la lumière de ces paroles, que signifie le péché personnel? les limbes? le baptême?

IV - Pour terminer, regardons Jean le Baptiste qui accueille et présente le Messie à ses adeptes: "Voici l'agneau de Dieu, voici celui qui enlève le péché du monde." Vous remarquez que le mot "péché" est au singulier?

Si ces idées vous surprennent ou vous bouleversent elles vous viendront par la presse et l'imprimé, si déjà vos jeunes ne vous les ont pas apportées à la maison. Remarquez qu'il ne s'agit pas de défaire notre foi, il s'agit de lui donner de nouveaux aperçus qui la rendront plus 'croyable', plus digne de croyance, et donc plus significative.

Le papa est-il bon parce qu'il donne de l'argent à fiston, ou parce qu'il se donne à lui? -- Ainsi la Révélation n'est pas bonne parce qu'elle nous donne des bribes de vérités sur Dieu, mais parce qu'elle nous donne Dieu lui-même, Dieu qui continue à se donner à nous par son Fils dans l'Esprit. Là est notre vraie paix.

2e section

Nous venons d'envahir quelque chose de sacré en disant que, peut-être, le péché originel n'est pas tout à fait ce qu'on pensait! Car pour de nombreux savants d'aujourd'hui, le péché d'origine n'est pas une lourde roche qui s'est emparée de nos âmes au moment de notre conception, il est plutôt une condition de la race humaine et l'incapacité d'un nouveau-né à répondre pleinement à l'amour de Dieu.

I - "Le Christ n'est pas venu seulement pour sauver le monde, mais pour le refaire: un monde qui est devenu pécheur en essayant de devenir meilleur." (Peter de Roasa)

A) Distinguez-vous 'monde imparfait' et 'monde pécheur'?

B) Quelle est la perfection du monde selon vous?

C) La création pourrait-elle réaliser sa perfection sans le Christ, même s'il n'y avait pas de péché?

D) Connaissant l'amour que Dieu porte à tous les hommes, pouvons-nous croire qu'il a permis le péché sans nous donner le moyen de nous en sortir?

Les théologiens ne se font pas un plaisir de détruire certaines doctrines auxquelles nous avons cru mordicus, mais ils se doivent de suivre les progrès de la science pour se rajuster, même si ce rajustement des expressions et des explications implique de lourds changements dans notre façon de penser ou de concevoir certaines choses. Ils enlèvent comme le revêtement extérieur de certaines vérités mal définies, afin de nous présenter la même vérité dans un autre contexte, avec un revêtement jeune, quoi! Et cette vérité sortie de son écorce peut encore se développer.

Ainsi, ils ne nient pas le péché originel, ils en purifient et en clarifient l'explication, le comment et le pourquoi. Tous ne sont pas d'accord, mais dans l'ensemble ils sont insatisfaits de notre ancienne manière de concevoir le péché originel.

II - Et pour aller plus loin, disons que plusieurs théologiens ne voient pas pourquoi l'homme à ses débuts avait des dons préternaturels, comme l'immortalité, l'absence de maladie et de souffrance. Le 'tu mourras de mort' de la Genèse, pour eux, c'est d'une mort morale et non d'une mort physique que l'auteur sacré voulait parler.

A) Supposons que l'homme n'avait pas les dons préternaturels et que le paradis terrestre signifiait simplement que Dieu fit toutes choses bonnes: est-ce que ce serait diminuer le pouvoir créateur de Dieu?

B) Quelle dimension nouvelle le péché ajoute-t-il à la mort physique?

C) Ces nouvelles explications font-elles que nous nous considérons plus comme 'victimes' du péché originel, ou comme 'auteurs' de ce péché?

POUR MIEUX COMPRENDRE

Sans approuver toutes les idées ou explications nouvelles, nous devons garder un oeil ouvert sur ce qu'on appelle 'les nouveautés'. Nous savons tous que le Christ parlait en paraboles: des histoires inventées sur place, à la portée des auditeurs habituellement, et contenant une leçon, tout comme les fables de La Fontaine. Les gens pouvaient se rappeler ces histoires simples, les commenter pour les mieux comprendre.

Répugne-t-il alors que les auteurs de la Bible aient pris des histoires (mythes, folklore, fables) de leur époque pour faire passer le message de Dieu, la vérité sur Dieu? Répugne-t-il qu'on explique des vérités anciennes dans un vocabulaire neuf?

L'Eglise n'a pas peur de la vérité, elle sait que Dieu est l'ineffable, l'inexprimable, alors elle ne redoute pas les découvertes récentes en histoire, en linguistique, en archéologie, etc: au contraire, si ces nouvelles découvertes font tomber des explications anciennes que nous chérissons, l'Eglise les adopte pour le bien de la vérité et de la vraie foi. L'essentiel de la foi demeure même si la manière de l'exprimer ou de l'expliquer change.

Par exemple, pendant des siècles on a répété la parole d'un saint qui disait qu'un bon religieux doit être obéissant comme un cadavre (qui n'a pas de volonté personnelle). Il est peu probable que les documents pontificaux reprennent cette expression à l'avenir, c'est une conception dépassée.

Vatican II à présent

Adam et le péché originel

Le Père éternel par la disposition absolument libre et mystérieuse de sa sagesse et de sa bonté a créé l'univers; il a voulu élever les hommes à la communion de sa vie divine; devenus pécheurs en Adam, il ne les a pas abandonnés, leur apportant sans cesse les secours salutaires, en considération du Christ rédempteur "qui est l'image du Dieu invisible, premier-né de toute la création"... "Image du Dieu invisible", le Christ est l'Homme parfait qui a restauré dans la descendance d'Adam la ressemblance divine, altérée dès le premier péché. Parce qu'en lui la nature humaine a été assumée, non absorbée, par le fait même, cette nature a été élevée en nous aussi à une dignité sans égale...

Atteints par le péché originel, les hommes sont tombés souvent en de nombreuses erreurs sur le vrai Dieu, la nature humaine et les principes de la loi morale: alors les moeurs et les institutions humaines s'en sont trouvées corrompues, la personne humaine elle-même bien souvent méprisée...

Etabli par Dieu dans un état de justice, l'homme, séduit par le Malin, dès le début de l'histoire, a abusé de sa liberté, en se dressant contre Dieu et en désirant parvenir à sa fin hors de Dieu... l'homme, s'il regarde au-dedans de son coeur, se découvre enclin au mal, submergé de multiples maux qui ne peuvent venir de son créateur qui est bon...

(L'Eglise, #2; l'Eglise dans le monde de ce temps, #22; Apostolat des laïcs, #7; l'Eglise dans le monde de ce temps, #13)

PARTICIPEZ
A
"QUI SUIS-JE?"

Cela peut vous valoir une magnifique montre Cardinal

JOUSSARD

Notre Comité des Sports a tenu sa réunion annuelle le 19 janvier dernier. Les personnes suivantes ont alors été élues pour trois ans: le R.P. Tessier, M. Clarke Hoey et M. Roger L'Heureux; pour un an: M. Wilfred Couturier, comme secrétaire, Mme Helen Hoey et comme trésorière, Mme Hervé Carrier. D'autre part, M. Ken Enders demeure président, poste qu'il occupe avec beaucoup de vigueur et d'intérêt. Tous nos voeux de succès à ce Comité qui fait du très beau travail dans notre paroisse.

*****

Il y a eu Tournoi de hockey à Joussard les 24 et 25 janvier; des équipes de Slave Lake, High Prairie et Swan Hills y participaient en plus de Joussard. C'est l'équipe de Swan Hills qui est sortie victorieuse.

*****

Le 27, il y a eu une grande soirée d'adieu en l'honneur de Mlle Bonnie Porter qui nous a quittés pour se rendre à Crowsnest Pass. Mlle Porter aidait considérablement à nos organisations depuis près de deux ans, tant auprès des jeunes que des moins jeunes, donnant beaucoup de son temps. Nous l'en remercions et espérons que ce bon travail se poursuive. La soirée fut un beau succès et un cadeau ainsi qu'une bourse furent offerts à Mlle Porter en souvenir de son passage à Joussard. Nous lui souhaitons bonne chance dans sa nouvelle position.

*****

Nos meilleurs voeux de prompt rétablissement et de bonne convalescence aux personnes suivantes qui sont de retour à la maison après avoir été hospitalisées durant quelque temps à High Prairie: Mme Lois Marche qui a subi une opération, Mme Jos Duchesneau qui est encore sous traitement ainsi que Soeur Miriam Poirier qui s'est fracturé un poignet à la suite d'un accident. Et prompt retour à la maison à Mme Willie Charrois qui est présentement hospitalisée à Edmonton où elle a subi une intervention majeure.

AU NATUREL!

-Mais, disait une actrice à un photographe très connu, j'ai l'air d'une parfaite idiote, sur vos photos.

-C'est que, répondit l'homme de l'art, je n'ai pas encore eu le temps de les retoucher...

*****

La première colonie du Haut Canada (Ontario) fut celle de Niagara, fondée en 1780.

Décès à Bonnyville de M. l'abbé Joseph Connoir

Le cher vieux curé de St-Joseph de Fort Kent vient de terminer son pèlerinage sur cette terre.

Né en France le 10 août 1886, il vint tôt au Canada. Il fit ses études philosophiques au Collège Jésuite d'Edmonton, où il était en même temps surveillant, puis sa théologie à St-Albert et à Montréal. Il fut ordonné prêtre par Mgr Legal, archevêque d'Edmonton, le 21 décembre 1920. Il exerça son ministère durant une couple d'années à St-Edouard et dans le District de Elk Point. En novembre 1922, il devint premier curé de St-Joseph; de santé assez faible mais courageux et bon, il s'y installe un peu avant Noël. Je me souviens de sa première Messe de Minuit, j'étais un de ses enfants de choeur; déjà on sentait son amour pour le Seigneur et pour ce petit peuple qui venait de lui être confié.

Et c'est ainsi qu'il s'identifia à sa population, aimant les vieillards, les malades, les familles, les jeunes particulièrement - ceux qui ont grandi à St-Joseph le savent. Il fut, on peut le dire en toute vérité, le "bon pasteur".

Oh! il n'avait pas toujours que des compliments à nous adresser... mais il n'avait pas toujours affaire à des saints non plus! Il nous a tous vus grandir, il a marié plusieurs de ses jeunes et en a conduit quatre au Sacerdoce et à la vie religieuse et un nombre assez important de filles dans des communautés religieuses.

En 1952, après 30 ans de ministère à Fort Kent, LaCorey et Lolyoko, il donna sa démission et après une ou deux années à Maillardville, se retira à Victoria chez les Religieuses des Saints Anges, assurant tous les matins la célébration de la messe tant pour les religieuses que pour les bons vieillards de la résidence.



Là, son règlement était véritablement celui d'un moine: messe, prière, chemin de la Croix, lecture tous les jours, sans oublier aussi sa marche quotidienne. Son passe-temps demeurait sa collection de timbres - la plus belle, je crois, de tout l'Ouest... quelque 80,000 timbres bien classifiés, magnifiques. Cette collection, il l'a léguée aux Missions Etrangères de Pont-Viau, à Montréal, pour l'éducation de missionnaires. Mais cela est bien peu comparé à son oeuvre spirituelle.

Le vieux curé est parti! Non, il veille sur les siens, dont nous sommes.

Depuis cinq ans, il était revenu près d'eux à Bonnyville, où il assurait la messe tous les matins au Foyer, là où il a terminé sa course, au milieu de ceux qu'il aimait, un mercredi pour toujours consacré à St-Joseph, son grand ami.

Après avoir célébré la sainte messe, communié ses chers vieillards, "C'est tout" dit-il.

Le Père Lassonde lui donna le sacrement des Malades. C'est fini pour ici-bas; il va rejoindre ses autres vieux amis de là-haut. Son vieux voisin, le Père Lapointe, qui l'a déjà précédé est de ceux-ci.

Ainsi se termine une étape de ce petit coin de pays. Mais l'oeuvre commencée par ce grand apôtre se continue...

Après une concélébration samedi le 7 février à Bonnyville et une deuxième à Fort Kent présidée par S.E. Mgr Gagnon, évêque de St-Paul, et un grand nombre de confrères, prêtres diocésains et Oblats de Marie-Immaculée dont il était membre honoraire et en présence d'une grande assistance d'anciens paroissiens, religieux, religieuses et amis, il repose maintenant dans le cimetière de St-Joseph de Fort Kent.

VIMY

M. et Mme Jean-Louis Tuillier (Madeleine Sabourin) sont les heureux parents d'une fillette née le 4 février dernier. Sincères félicitations!

*****

M. et Mme Lucien Huot se sont portés acquéreurs de notre hôtel local; nous leur souhaitons beaucoup de succès.

*****

Plusieurs de nos paroissiens ont assisté aux funérailles de M. Alex Parrent, à Westlock. Nous désirons offrir nos plus sincères sympathies à MM. Edward Parrent et Edmond Sabourin ainsi qu'à Mme Corinne Sabourin à la suite de ce décès.

AVIS D'INTENTION
DE DEMANDE
DE CHANGEMENT DE NOM

CANADA,
PROVINCE DE L'ALBERTA

Avis est par les présentes donné que je, DOLORES TERESA FARRELL, domiciliée au #1, 10620 - 122e rue, à EDMONTON, dans la province de l'Alberta où je suis POLISSEUSE DE DIAMANTS ai l'intention de présenter une demande au Secrétaire Provincial, aux termes de la Loi sur le Changement de Nom, 1961, pour les changements de noms suivants:
1. Pour le changement de mon nom en DOLORES TERESA CAMPBELL;
2. Pour le changement de nom de mon enfant de JACQUELINE FRANCES CAMPBELL SHAW en JACQUELINE FRANCES CAMPBELL.

Dolores Teresa Farrell.

MORINVILLE

Le 2 février dernier, les Femmes Chrétiennes de Legal, Vimy et Picardville ont répondu à notre appel et se sont rendues à Morinville pour une rencontre régionale. Le Père Simard, vicaire de Legal et Morinville discuta alors des changements dans la liturgie, et Soeur Morin nous renseigna sur les changements apportés dans la nouvelle catéchèse. M. l'abbé Houde, aumônier régional de Bonnyville, traita pour sa part de la responsabilité du laïc en rapport avec ces changements.

L'aumônier diocésain, M. l'abbé Primeau, résuma la rencontre et nous donna quelques conseils sur la bonne entente, la coopération et le dévouement des membres nous disant que nous devons nous mettre au service des hommes.

Nous avions également le bonheur d'accueillir pour cette assemblée la présidente diocésaine, Mme Thérèse Dallaire de Lacorey ainsi que Mmes Gaulin de Bonnyville, vice-présidente et Croteau de Fort Kent, secrétaire. Pas moins de 56 personnes étaient présentes.

Les membres de Legal avaient organisé une heure récréative et, plus tôt, les dames de Morinville servirent un goûter. Toutes semblèrent avoir grandement apprécié cette rencontre régionale.

*****

Mme Aline Boissonnault est présentement hospitalisée et M. Emile Riopel, après un séjour à l'hôpital, est maintenant de retour chez lui. Prompt rétablissement à tous.

ST-JOACHIM

Tous nos voeux de prompt rétablissement à Mmes Cécile Giloux, Lily Sévigny et Jacques Baril qui sont présentement hospitalisées.

*****

Il nous fait plaisir de souhaiter la bienvenue dans notre communauté chrétienne de St-Joachim à tous les nouveau-nés suivants: Alan David, fils de M. et Mme Richard Bachand; Eric Daniel, fils de M. et Mme Daniel Rigolet; Joanne Nicole, fille de M. et Mme Guy Gervais; Corey, fils de M. et Mme Conrad Letourneau et Lizan, fille de M. et Mme Robert Kittle (Louise Grenier).

FALHER

Récemment fut célébré le mariage de M. Denis Labrecque, fils de M. et Mme Alphonse Labrecque, à Mlle Shirley Lapensée, fille de M. et Mme Sam Lapensée.

Les Demoiselles d'honneur étaient Evelyn Veraart et Denise Lapensée; elles étaient accompagnées de MM. Normand et Jules Labrecque. Christine Gamache était bouquetière et elle était accompagnée de Eugène Labrecque, jeune frère du marié.

La bénédiction nuptiale leur fut donnée par le R.P. Clément Richer, curé de la paroisse; le chant fut exécuté par Mmes Albert Robertson, Cécile Bachand et Mlles Marie-Jeanne Robertson, Joanne Bachand et Marie Chailler. Le R.P. Guy Goyette touchait l'orgue.

Après la cérémonie religieuse, tous se rendirent à la Salle paroissiale pour la soirée. Le (suite à la page 7)

McLENNAN

Notre pasteur, M. l'abbé deChamplain nous revient de North Battleford où il a assisté aux funérailles d'une tante, Mme François Parent.

Ont également eu lieu les funérailles de Mme J. Casseault; la défunte laisse deux filles, Mable et Ruth, deux belles-filles, les RR. SS. Ida du Centre Providence et Lillian de Vancouver; deux fils, Laurent de McLennan, Normand de Peace River et un beau-fils de Québec. Elle laisse également 5 petits-enfants. Le Père Ruelle, officiant, offrit ses sympathies à la famille au nom de Mgr Routhier.

McLennan a également perdu l'un de ses pionniers, M. Jos Mac Cauley, âgé de 89 ans et dont les funérailles ont eu lieu le 6 février dernier. Il laisse sa fille Margaret. A cette occasion, M. l'abbé deChamplain souleva le voile du passé pour rendre hommage au courage de ces anciens qui ont fait droits les sentiers maintenant parcourus par la population de notre région.

Nos sympathies à toutes les familles éprouvées.

*****

Le 2 février eut lieu une assemblée au sujet du "Lesser Slave Lake Development" pour obtenir l'aide nécessaire au développement des industries et à l'intégration de la population indienne. Le R.P. A. Lamothe qui a déjà obtenu de beaux succès dans ce domaine était présent pour renseigner et répondre aux questions. Avec le généreux assentiment de M. Vic Béland, il y a eu vente de pâtisseries au magasin Vic's. Les hôtesses étaient Mme V. Béland, Len Pelland jr et Byrnes.

*****

Le 3 février dernier, à la résidence de Mme E. Lagacé et avec la participation des cohôtesses Mme H. Lamothe et V. Frey eut lieu l'assemblée régulière des Femmes Chrétiennes. Mmes H. Dubrûle, C. Lavoie et Ed Lavoie furent désignées pour un travail de recherche pour mettre au point les activités que pourraient être à propos pour notre cercle local.

*****

M. L. Meardi et sa petite famille passèrent la fin de semaine au Lac LaBiche, y visitant parents et amis. Etaient en visite chez Mme Lamothe, ses fils Normand, Fred et un ami, John Beheils, ainsi que la R.S. Denise-Hélène, ancienne institutrice de McLennan qui se rendait à Falher pour un congrès portant sur les écoles indiennes.

La série de Bingos hebdomadaires de la paroisse est maintenant terminée et le "gros lot" a été gagné par M. et Mme Denis Tanguay. Félicitations.

AVIS

L'Assemblée annuelle du District consolidé de Falher, No 69, se tiendra au Gymnase de l'Ecole à 8h. p.m. le 20 février prochain.

Tous les contribuables y sont invités.

G.R. Levesque, Sec.-Trés.
FALHER, Alberta.

EN ALBERTA DU 5 AU 9 MARS

Pierre Calvé: la mode ne l'emportera pas

FALHER...

jeune couple partit en voyage à Edmonton et il demeure maintenant à Slave Lake où travaille M. Labrecque.

Tous nos voeux de bonheur au nouveaux époux.

*****

Mme Victor Sideroff d'Ottawa est présentement en visite chez ses parents, M. et Mme Eugène Girard; son mari devait la rejoindre un peu plus tard et ils en profiteront pour visiter également leur parenté de Peace River.

*****

Mme Hewitt, avocate de renom est venue à Falher prononcer une causerie portant sur les testaments et successions. Cette soirée fut des plus intéressantes et nombreux étaient ceux des paroisses environnantes qui étaient venus entendre la conférencière que nous remercions sincèrement.

*****

Mmes Alphonse Martineau et Adélard Ouellette qui étaient toutes deux retenues à l'hôpital de Peace River depuis plusieurs semaines sont maintenant de retour dans leurs familles. Nous leur souhaitons un prompt et complet rétablissement.

Il chante depuis neuf ans. Je l'ai interviewé pour la première fois il y a quatre ans. Il roulait alors dans une petite Volkswagen et parlait de sa carrière, de ses chansons et de sa vie avec une telle modestie que je la croyais feinte. Reppelez-vous qu'à cette époque les chansonniers devaient correspondre à une image. On n'aurait pas vu, par exemple, un chansonnier circuler en Cadillac, même s'il en avait eu les moyens. J'ai rencontré Pierre Calvé cette semaine. Il parle toujours de la même façon et fait 75,000 milles par année en Volkswagen.

Quand on parodiait les chansonniers en parlant de filets de pêche dans leur maison, de chandails à col roulé, de goélands et de mine triste, on n'exagérait pas beaucoup. Ils parlaient des chanteurs populaires avec un brin de mépris, un grand sourire, ou bien ils les ignoraient complètement. Un des leurs a installé une chanson à la tête des palmarès. Les guitares électriques ont crié si fort qu'on n'entendait plus le son des guitares sèches. Les chansonniers ne pouvaient plus le son des guitares sèches. Les chansonniers ne pouvaient plus simplement écrire des chansons dites "à texte" et en vivre. Le vent avait tourné, les boîtes à chansons sont disparues l'une après l'autre. Il ne semble en rester que deux: Le Patriote et la Butte à Mathieu. Du moins, deux importantes. Qu'on fait les chansonniers? Ceux qui ont surgi aussi facilement que poussaient les boîtes à chansons se sont effacés. Les autres sont restés, mais avec une crise à traverser. On les a vus prendre la guitare électrique, faire des chansons qui pouvaient se tailler une place enviable au palmarès. Assez souvent, ils ont recouru aux mêmes outils que les chanteurs populaires. Le monde de la chanson n'était pas divisé.



Pierre CALVÉ

Le langage de Pierre Calvé -

Pierre Calvé travaille régulièrement depuis neuf ans. On entend rarement parler de lui. Il n'en souffre pas. Il ne fait rien pour attirer l'attention, n'est vu dans les cocktails ou les conférences de presse qu'exceptionnellement. En fait, il ne fait rien d'autre que travailler, sans faire de concessions ni de compromis. C'est une question de tempérament. Il s'était, il y a quelques années, fermé la porte d'un journal qui avait mal rapporté ses propos, compromettant ainsi son amitié avec Gilles Vigneault. Furieur, Calvé s'était amené au journal et avait cogné sur le journaliste (?) qui avait déformé ses paroles pour faire un titre. Il se méfie de son tempérament violent. Il s'épargne ce qu'il ne peut supporter, comme l'hypocrisie des gens qui font de près ou de loin le même métier que lui.

Se renouveler, c'est continuer -

Comment Pierre Calvé se débrouille à travers toutes les modes? Il ne change pas. Il ne s'accompagne plus seulement de sa guitare, parce qu'il ne travaille plus dans les mêmes conditions:

- Je travaille avec deux musiciens et un éclairagiste. C'est pas pour suivre la mode. Avant on ne travaillant dans des p'tites boîtes, une guitare suffisait. Mais ça ne vaudrait rien dans un centre culturel, par exemple.

- Alors que vos camarades ont changé, vous comment vous êtes-vous renouvelé?

- Je me renouvelle sans cesse en continuant. Ainsi, je n'écris plus des chansons où il est question de bateaux, comme au début, parce que ça fait neuf ans que j'ai lâché les bateaux. Tu comprend? Se renouveler, c'est s'améliorer aussi. Je m'améliore, et dans quatre ans je serai encore meilleur qu'aujourd'hui. Je me sens bien dans ma peau; tout ce que je demande à la vie, c'est de continuer à chanter comme je le fais en élargissant son marché. Ainsi, je suis sur le point d'entreprendre une tournée dans l'Ouest canadien: 21 spectacles dans 21 villes. Pour moi, c'est extraordinaire de chanter devant des gens qui ne m'ont jamais vu, jamais entendu. J'aurai l'impression que toutes mes chansons sont neuves. Cette tournée est patronnée par la Fédération canadienne-française de l'Ouest, mais subventionnée par le Québec.

On dégringole -

Quand je lui demande pourquoi il ne fait pas comme les autres, c'est-à-dire se vendre davantage, courir plus de risques, il sourit.

- J'ai assez de problèmes comme ça sans avoir une crise de personnalité. Je ne me cherche pas, je ne remets pas tout en question. Et c'est heureux qu'il en soit ainsi. Je deviendrais fou s'il fallait que, pour continuer, je tente mille expériences. Mais je n'ai pas le temps de faire ça. Parce que je m'occupe de tout. J'organise mes tournées parce que je ne veux plus travailler avec un imprésario et tout un harem. Je ne suis pas une vedette. Je fais 75,000 milles par année. Pour moi, il n'y a pas de distance. Il est des artistes pour qui aller chanter à Rimouski c'est toute une expédition. Moi, je peux très bien chanter à Rimouski un soir et le lendemain à Welland, près des chutes Niagara. Je suis endurci. Quand j'ai laissé les bateaux il y a neuf ans pour chanter, c'est que je pouvais continuer le voyage. Et c'est ma façon de vivre.

- Ce n'est pas lassant, à la longue, une vie de valises et d'hôtels?

- Quand je suis fatigué, je rentre à la maison et je m'écrase. Mais très tôt le goût de la bougeotte me reprend.

- Vous n'espérez pas une vie qui soit celle d'une vedette plutôt que celle d'un aventurier?

- Non, j'ai peur de ça. Vous voyez, j'aimerais mieux être Brassens qu'Aznavour, parce qu'Aznavour doit toujours voir à ce que le ballon ne crève pas. Brassens, il se terre, ne crie jamais, ne fait pas de scandale et reste toujours là. J'ai peur d'être une vedette, j'en ai trop vu dégringoler. Je sais que le meilleur de moi-même, je le donnerai au cours des dix prochaines années, parce qu'après je voudrais pouvoir arrêter, avoir les moyens de me dire qu'il est trop tard.

Pierre Calvé est reparti dans sa Volkswagen (en 1970, il a une familiale) après m'avoir remerciée de cette interview. J'étais alors bien trop gênée pour lui dire: "C'est moi qui vous remercie de ne pas avoir changé, de n'être pas la girouette de n'importe quelle mode." J'étais trop gênée pour lui dire aussi combien ça me rassurait de voir qu'il tenait le même langage qu'il y a quatre ans. C'est rare, si rare en ce moment, que c'est plus vrai encore. Merci, Pierre Calvé!

Le Petit Journal.

Où et quand?

Pierre Calvé, rappelons-le, se produira en Alberta aux endroits et dates suivants:

5 mars: BONNYVILLE
6 mars: ST-PAUL
8 mars: EDMONTON
9 mars: FALHER

Orientation familiale

Du travail volontaire?... ugh...!

Pouvez-vous m'expliquer une chose, s'il-vous-plaît... Dites-moi comment il se fait que quelqu'un trouve toujours le temps de faire un ouvrage dès que vous y ajoutez le salaire, et autrement, c'est bien difficile que le temps soit à sa disposition! Comment se fait-il qu'une personne n'a pas le temps de faire tel ouvrage, et que dès que vous mentionnez 5 ou 10 dollars, tout à coup, tiens! voici que l'autre trouve le temps, et plus la rémunération est grande, plus le temps est là... Pouvez-vous m'expliquer la relation entre l'ouvrage à faire et le salaire? Comment l'argent peut-il fournir à quelqu'un le temps pour faire du travail?!

Voilà! Comme je le comprends moi-même, nous avons à changer bien des choses au sein de nos familles et dans l'éducation de nos enfants! si nous voulons faire comprendre ce que c'est que le travail volontaire...

Comprenez-moi bien... Je ne dis pas que nous ne trouvons plus de gens qui travaillent de façon "volontaire" (avez-vous actuellement en tête, la vraie définition de "travail volontaire"?); je dis simplement que nous trouvons de moins en moins de gens qui sont prêts à donner leur temps...

C'était quand au juste la dernière fois que vous avez vous-même accepté de fournir du travail bénévole? Est-ce que vos enfants dans votre famille comprennent le sens du travail bénévole? Ont-ils l'occasion de travailler bénévolement autour de chez-vous?

Le problème est le suivant: nous sommes devenus tellement concernés avec l'argent que nous évaluons pratiquement tout à prix d'argent: un grand homme est un homme riche; un bon voisin est celui qui a beaucoup de sous... celui que vous écoutez est celui qui a su amasser beaucoup de trésors... et ainsi de suite...

Essayez ceci...: demandez à vos enfants ce que ça veut dire le "travail bénévole"...?!

Guy Goyette, Dir. FSB
D. M. de Smokey River.

Il avait un pied dans la tombe

HALIFAX, Angleterre - Les pompiers ont été appelés dans un cimetière afin de délivrer un homme qui avait un pied dans la tombe.

Il leur a fallu près d'une heure pour libérer M. John Lockwood, dont la jambe était coincée entre la tombe et le bord de l'excavation.

L'incident s'était produit au moment où l'on descendait la tombe dans le trou. M. Lockwood était tout près du bord et un glissement de terre s'est produit.

Evénements

LE 16 FEVRIER

Films français à la Bibliothèque Municipale d'Edmonton. Cette semaine: "Ville au cent visages", "Phénomène atmosphérique" et "Pierres vives". La soirée débute à 7h.30 p.m. et l'entrée est gratuite.

*****

Le Théâtre français d'Edmonton présentera "Boeing-Boeing" à l'Auditorium du Collège St-Jean les 13, 14, 15, 20 et 21 mars.

La même pièce sera subséquemment présentée à Falher, Bonnyville et St-Paul.

Le crime figure au premier plan des préoccupations officielles aux Etats-Unis

WASHINGTON - Le problème de la délinquance et de la criminalité qui sévissent aux Etats-Unis, l'un des principaux thèmes de la campagne électorale de 1968, figure à nouveau en bonne place parmi les préoccupations officielles au lendemain du message présidentiel sur l'Etat de l'Union dans lequel M. Nixon a promis à ses concitoyens de combattre ce fléau.

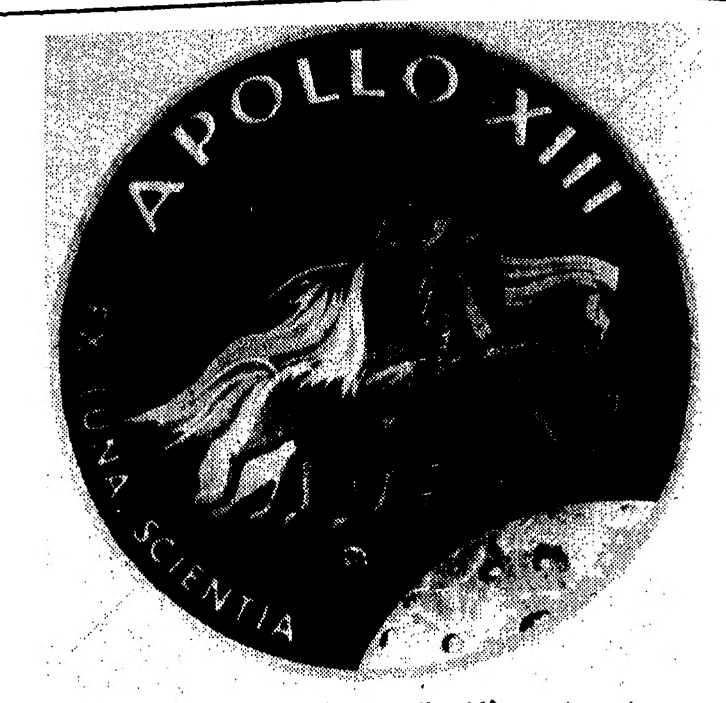
Le président s'en est entretenu avec le maire de la capitale fédérale, M. Walter Washington, qui a déclaré, en quittant la Maison Blanche, que M. Nixon approuvait entièrement sa demande d'un supplément de crédits de $12 millions pour renforcer les effectifs de la police et du personnel judiciaire de la capitale fédérale, montant qui doit s'ajouter aux $22 millions déjà alloués, à ce titre pour l'année budgétaire en cours.

Dans le courant de l'après-midi, le Sénat devait adopter un projet de loi "dur" intéressant la solution de ce problème à l'échelle nationale. L'an dernier, la Maison Blanche avait envoyé au Congrès 13 projets de loi, mais aucun d'entre eux n'a encore été renvoyé à M. Nixon pour signature et le président en a fait grief aux deux chambres à majorité démocrate.

En 1970, année électorale, on verra sans doute revenir cette question au premier plan du débat public. M. Nixon a déclaré que Washington était encore loin d'être la capitale modèle qu'il souhaitait, puisque le taux de la criminalité, l'un des plus élevés de toutes les villes américaines, avait augmenté en 1969 de 30 pour cent par rapport à l'année précédente. Pour l'ensemble du pays, le président a décidé de doubler, jusqu'à concurrence de $500 millions, les crédits alloués jusqu'ici à la lutte contre la délinquance, seul chapitre sur lequel le chef de l'Exécutif se refuse toute compression budgétaire. Quant à son programme législatif, il doit faciliter l'emprisonnement à titre préventif, accroître les peines et accélérer la procédure judiciaire.

Le Sénat, qui se penche actuellement sur un train de projets de loi présentés par un démocrate conservateur soutenu par l'administration qui y reconnaît la plupart de ses propres recommandations, a déjà rejeté un premier amendement "libéral" proposé par M. Kennedy.

Récemment, M. Kennedy et une dizaine de ses collègues devaient tenter une fois de plus d'assouplir la législation envisagée, mais leur tentative paraissait vouée à l'échec.



L'équipage d'Apollo 13 a déjà choisi l'emblème qui servira en avril. Char du dieu-soleil et inscription latine voulant dire: "de la lune vient la science". C'est la NASA qui a choisi ce dessin réalisé par Lumen Martin Winter de New York.

Les gadgets-espions filment et écoutent les hommes

Est-il fini le temps où l'on pouvait dire à un ami:

-Je vous attends, ce soir, pour dîner à la maison... Ainsi nous pourrons bavarder, à l'abri des oreilles indiscrètes..."?

Oui, si l'on en croit les dernières trouvailles de la technique. Vos conversations les plus secrètes peuvent être désormais captées de l'extérieur, à l'aide d'un nouveau dispositif électronique, nanti d'un rayon laser, dirigé sur votre appartement.

Cet appareil, d'une sensibilité frémissante enregistre, en effet, les plus légères vibrations produites sur les vitres par les rayons lumineux et les sons émis entre les quatre murs de votre logement.

Non seulement, ce radar, parfaitement invisible, peut entendre ce que vous dites, mais voir ce que vous faites derrière vos murs. Il est même capable de projeter, tout ce qui s'y passe, de nuit comme de jour.

Même dans les lavabos -

En 1967 déjà, un Américain Myron Brenton, publiait un livre intitulé "Les ennemis de votre vie privée". L'auteur y jetait un véritable cri d'alarme devant la naissance et la multiplication de ces redoutables "gadgets" scientifiques et les menaces qui pèsent désormais sur l'homme, surveillé, traqué, déshumanisé par ces robots.

Au dire même de Myron Brenton, des centaines d'agences de renseignements emploient des légions de détectives privés, équipés d'un matériel électronique des plus perfectionnés.

Avant de signer un contrat, les compagnies d'assurances se livrent à de minitieuses et indiscrètes enquêtes, afin d'éliminer sans pitié les "mauvais risques".

Les employés de bureaux, de magasins sont "testés" et contrôlés, sans qu'ils s'en doutent, à longueur de journée. Des micros, bien dissimulés, captent leurs propos, dans les services, à la cantine et même dans les lavabos.

Certains patrons font même enregistrer, paraît-il, les conversations privées de leurs employés à leur domicile.

Au creux de l'estomac -

On a même trouvé des micros sous les tables de plusieurs restaurants. Certains maris jaloux surveillent ainsi leur femme qui reste à la maison, grâce à des micros sans fil, si réduits qu'ils trouvent place dans un comprimé d'aspirine, un stylo, une broche, un bracelet-montre, un poudrier, des boutons de manchette.

Mieux, si l'on ose dire: un technicien de San Francisco vient de mettre au point un micro de proportions si minuscules qu'il peut être mélangé à la nourriture de la victime.

Cette dernière se promène, toute la journée et, le cas échéant, toute la nuit (pendant un certain temps, tout au moins) avec ce micro ultra sensible qui s'est logé à son insu, dans son estomac.

Cachette idéale pour capter le moindre son émis par le "cobaye".

Du micro-fléchette à la caméra-espion -

Faut-il encore parler de "microphone-clou", d'une trentaine de centimètres? Il suffit de l'enfoncer dans le mur mitoyen ou extérieur de la maison à surveiller. Comme de raffinement: si l'appartement à écouter se trouve trop haut, l'espion utilise des "micros-fléchettes" qu'il peut, grâce à un fusil très précis, piquer dans le mur, à l'endroit voulu.

Des "espions industriels" n'ont-ils pas récemment soudoyé le tailleur du grand patron d'une firme concurrente, pour lui faire coudre des émetteurs très plats dans la doublure du complet de son richissime client?

Sachez qu'il existe de microscopiques caméras qui fonctionnent avec du film de 1 mm et qui peuvent être dissimulées, par exemple, dans un bijou.

Des caméras-espions nanties de fils à infra-rouge, peuvent même vous filmer en pleine obscurité, au coeur même de la nuit ou dans une salle obscure.

Aux Etats-Unis, les fabricants de minidétecteurs font des affaires d'or... Certains d'entre eux ont même conclu des accords avec des firmes françaises qui produisent désormais, sous licence, des "espions électroniques" à des prix modérés.

Plusieurs députés britanniques ne s'élevaient-ils pas récemment contre un projet de la B.B.C. qui avait imaginé, pour découvrir tous les postes-récepteurs non déclarés, d'utiliser un détecteur électronique?

Il s'agit là, en effet, d'une arme à double tranchant.

Un univers peuplé d'hommes réduits à s'espionner, les uns les autres, vingt-quatre heures sur vingt-quatre deviendrait vite inhabitable et odieux. "Quand la confiance disparaît, ne tarde pas à s'installer la haine", disait déjà le philosophe antique.



Cela peut vous paraître un peu ridicule mais ces deux Esquimaux apprennent... à pêcher. Le cours fait partie d'un programme destiné aux Esquimaux pour qu'ils apprennent à se lancer en affaires à leur propre compte une fois de retour chez eux.

L'OMS condamne l'usage du tabac et donne feu vert à l'emploi du DDT

GENEVE - Condamnation du tabac, appel pour la proscription des armes chimiques et bactériologiques, feu vert pour l'emploi du DDT, et un budget de 73,230,000 dollars pour l'année 1971, tels sont les principaux chapitres approuvés par le conseil exécutif de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) qui a achevé à Genève ses travaux, commencés le 20 janvier. L'Assemblée mondiale de la santé, qui doit se réunir également à Genève à partir du 5 mai prochain, sera appelée à entériner toutes ces décisions.

Le tabac a été mis au pilori par le conseil comme un instrument répandu, générateur de cancer broncho-pulmonaire, de maladies coronariennes et autres maladies chroniques des bronches et des poumons. Pour montrer l'exemple, les membres du conseil se sont abstenus de fumer pendant la session.

Les armes chimiques et biologiques, sujet "entouré de mystère et sur lequel les informations erronées foisonnent", selon l'expression du Dr M.G. Candau, directeur général de l'OMS, ont été dénoncées comme "une menace réelle pour les populations civiles". Elles peuvent causer des dizaines de milliers de morts et provoquer, à retardement, des effets imprévisibles, notamment des mutations génétiques. Par conséquent le conseil de l'OMS se prononce pour l'interdiction de ces armes. Contre leur emploi "massif ou limité" et contre leur mise au point.

L'emploi du DDT par contre est non seulement autorisé par le conseil de l'OMS, mais considéré comme indispensable dans la lutte contre le paludisme. Toute entrave à son utilisation aurait "un effet désastreux", notamment pour les pays en voie de développement, a constaté le conseil.

Certains pays, parmi lesquels les Etats-Unis, avaient en effet imposé des restrictions à la fabrication et à l'utilisation du DDT, après que des effets nocifs eurent été constatés chez certaines espèces animales. Le conseil estime que cet insecticide n'est pas dangereux pour l'homme.

Le conseil a en outre examiné les progrès accomplis dans les domaines de l'immunologie, des zoonoses (maladies des animaux transmissibles à l'homme), de l'éradication de la variole et des réactions adverses aux médicaments.

Il a ensuite approuvé le budget pour 1971, qui est en augmentation de 8,25 pour cent sur celui de l'année en cours.

"Mini" un mot d'origine anglaise

Il n'est pas facile d'ajouter un nouveau mot au dictionnaire lorsqu'on vit dans un monde aussi vieux que le nôtre, mais ce n'est pas impossible.

Le mot est MINI. La British Motor Corporation l'a inventé et sa dérivation est petit, attrayant et utile.

Maintenant vous l'entendez partout: des jupes aux budgets. Bien que dans ce dernier cas il ne soit pas tellement attrayant, il peut être utile.

Mini est né à l'usine Longbridge de la British Motor Corporation à Bimingham, Angleterre.

L'oeuvre d'un brillant dessinateur nommé Alec Issigonis, une voiture de 10 pieds de longueur, munie d'un moteur transversalement, vit le jour au mois d'août 1959.

Le fier papa l'appela Mini Minor. C'était pour le monde de l'automobilisme un successeur à la fameuse Baby Austin d'avant-guerre.

Depuis la Mini s'est inscrite au palmarès des voitures les plus populaires au monde, se vendant à plus de 1,000,000 d'exemplaires à travers le monde. Elle est aussi devenue l'ennemi numéro un sur la scène internationale du rallye.

Lorsque les jupes devinrent de plus en plus courtes, on considéra tout naturel de les étiqueter du nom de Mini.

Et qui peut dire que les Mini jupes ne sont pas attrayantes et utiles?

Les dessinateurs français n'ont pas tardé à les adopter et les Canadiens, toujours fortement influencés par la mode européenne pour les adolescents, ont vite suivi.

Les quotidiens exercent plus d'influence que la TV

Le sénateur Allister Grosart, ancien directeur national du parti progressiste - conservateur, qui avait organisé avec succès, en 1958, la campagne électorale de l'ex-premier ministre John Diefenbaker, a déclaré au comité du Sénat sur les moyens de communication, que les "quotidiens sont encore plus importants que la télévision par l'influence qu'ils exercent sur les orientations politiques.

Il a ajouté qu'entre la publicité télévisée et l'annonce d'un journal, "je préfère le journal".

Selon le sénateur Grosart, c'est surtout par leurs pages de nouvelles que les journaux exercent une influence et non pas par leurs éditoriaux. Des enquêtes faites à ce sujet ont prouvé que le nombre de personnes qui lisent un éditorial est tellement faible, qu'on peut dire que presque personne ne s'intéresse aux éditoriaux. Par contre, en sachant comment présenter la nouvelle, le journal peut influencer le lecteur. Ce qui n'est pas le cas pour la télévision.

Le sénateur qui n'a pas présenté de mémoire et ne tenait pas de notes à la main, a improvisé son discours. Il a rappelé que le grand débat télévisé qui avait eu lieu en 1962 entre John Kennedy et Richard Nixon, à l'occasion des élections présidentielles américaines, n'avait eu aucun effet sur les télespectateurs, jusqu'au moment où les journaux, relatant le débat, avaient dit de M. Nixon qu'il avait été "moche". Dès cet instant la victoire était acquise à Kennedy.

Les nouvelles -

A la question de savoir si les journaux déforment les nouvelles, le sénateur , a répondu: "Oui...mais je me refuse à donner des exemples".

Il a cependant affirmé, par la suite, qu'un exemple classique nous est offert par la revue Time. En raison de son style et de son format, chacun croit que la revue est très objective, "alors que cela n'est pas vrai".

M. Grosart a ajouté qu'aucun de nous ne saurait faire abstraction des déformations reçues de son milieu et "je ne crois pas qu'on pourrait l'exiger d'un journaliste - c'est un être humain après tout".

"Je ne crois pas, dit-il, que beaucoup de journalistes se disent: Je veux donner une image objective de ce qui s'est passé aujourd'hui." L'objectivité d'un journaliste est fonction du milieu dans lequel il évolue et dont il subi l'influence.

"Essayez un peu de donner une image objective de ce qui se passe au Sénat," dit-il, au milieu des rires.

Les erreurs du passé ne doivent pas faire oublier l'utilité de la CJC

OTTAWA - Les erreurs du passé ne doivent pas faire oublier que la Compagnie des Jeunes Canadiens doit poursuivre utilement ses activités avec le même degré d'autonomie qui lui sera conféré en vertu du bill C-176.

C'est en ces termes que le secrétaire d'Etat canadien, M. Gérard Pelletier, a ouvert aux Communes, le débat entourant l'adoption en deuxième lecture du projet de loi proposant une refonte des structures de la CJC.

Les partis d'Opposition ont voté en bloc contre le projet de loi. L'enregistrement des voix a été de 98 à 81, en faveur du bill.

M. Pelletier a longuement élaboré sur le rôle que doivent jouer les jeunes dans la société et sur l'influence qu'ils doivent exercer sur la participation des citoyens à la vie communautaire.

Le ministre, dans une allusion aux controverses provoquées par cet organisme para-gouvernemental, a dit que la CJC a été fondée, en 1966, sur l'idéalisme de la jeunesse.

L'expérience a démontré que la jeunesse n'a pas échappé aux manipulations de certains groupes a-t-il poursuivi.

Cette expérience devait inévitablement entraîner certains échecs mais, comme on l'avait souligné, en 1966, ces embûches devraient servir de leçon.

M. Pelletier s'est dit convaincu que la CJC, par son énergie et son importance, peut participer à l'entreprise d'assainissement de la société canadienne.

Il a ajouté que le gouvernement doit encourager la participation active de la jeunesse à l'évolution de la société.

Le ministre a expliqué que les jeunes ont leur mot à dire et qu'il faut que leur voix se fasse entendre.

"Le pire qui pourrait arriver, selon M. Pelletier, c'est que l'on retourne aux années 30, où les jeunes étaient absents, où les législateurs ne s'en préoccupaient pas, où ils étaient à leur place et ne nuisaient à personne".

M. Pelletier a expliqué que le but du projet de loi est d'assurer à la CJC l'indépendance suffisante pour lui permettre de s'engager dans les réalisations qui lui sont nécessaires.

Le nouveau conseil d'administration sera composé de 15 personnes nommées par le gouvernement et sera chargé de gérer les affaires de la compagnie.

Le secrétaire d'Etat a précisé que les membres de ce conseil d'administration seront des représentants des jeunes "et non des personnes mandatées pour surveiller les jeunes".

Actuellement, un contrôleur financier surveille les affaires de la CJC et son mandat prend fin le 31 mars.

Le nouveau conseil d'administration prendra la relève de la gérance vers cette date.

Le locataire paie cher... mais le propriétaire a des problèmes

Vous souvenez-vous du temps où les appartements et les logements étaient tellement faciles à trouver que l'on pouvait obtenir du propriétaire un mois de loyer gratuitement, quelquefois même six semaines ou deux mois, si l'on consentait à signer le bail d'un an?

C'était le bon temps, qui ne reviendra probablement pas, du moins pas dans un avenir rapproché, semble-t-il, si on en croit les résultats d'un relevé effectué récemmment à travers le Canada par la Presse Canadienne.

Aujourd'hui, le propriétaire, en plus d'amortir l'hypothèque sur un investissement de plusieurs millions de dollars, doit payer des taxes qui semblent monter continuellement, et il doit également payer les services d'un surintendant - qui n'est plus un concierge - à $3 ou $4 l'heure, en plus de lui fournir un appartement et un garage.

Un ogre?

Aux yeux du locataire, le propriétaire est une sorte d'ogre, qui ne cherche qu'à lui enlever jusqu'à son dernier sou pour un appartement qui ne vaut pas la moitié du prix exigé et qui est prêt à l'évincer si le loyer n'est pas payé à temps.

En réalité, le propriétaire d'aujourd'hui est souvent une compagnie qui cherche à tirer un profit raisonnable d'un investissement considérable. Et cette compagnie-propriétaire doit faire face à certains problèmes.

Mais les locataires, qui sont en général des gens pacifiques, commencent à être excédés du prix exorbitant des loyers, et au cours de la dernière année, des protestations se sont élevées ici et là.

Un peu partout au Canada, comme le démontre le relevé de la PC, des règlements municipaux garantissent une certaine sécurité aux locataires. Au Québec, la Régie des loyers contrôle les logements et appartements construits avant le 1er mai 1951, mais les loyers de toutes construction érigée après cette date sont fixés par le propriétaire. Des protestations se sont élevées à Montréal contre ce qui est considéré comme exorbitant.

A Toronto, l'Association des locataires de l'Ontario a organisé, il y a trois mois, une marche de protestation à Queen's Park. Elle demandait l'abolition des "dépôts de garantie", une protection accrue des locataires contre les propriétaires non scrupuleux, et une standardisation des loyers dans toute la province.

A Terre-Neuve, une loi provinciale garantit la revision et le contrôle des loyers, mais seulement pour les logements complètement dépourvus de meubles. Comme la plupart des appartements de Saint-Jean sont équipés d'une cuisinière et d'un réfrigérateur, le propriétaire, après avoir exigé un dépôt de sécurité de $35 à $50, fixe le prix à son gré. Le loyer moyen dans cette ville, pour un appartement de deux chambres à coucher, est de $145.

Les relations entre propriétaires et locataires, au Manitoba, sont régies par une loi à cet effet, laquelle ne fait pas mention des dommages causés par les locataires, des dépôts de sécurité, des frais de souslocation ou du contrôle des loyers. A Winnipeg le loyer moyen mensuel pour un appartement de deux chambres à coucher, dans le centre-ville, est de $150.

A Regina, les loyers sont élevés - de $160 à $200 par mois dans un immeuble moderne du centre-ville.

A Vancouver, un conseil de locataires a protesté récemment contre la hausse injustifiée des loyers. Les loyers dans le centre-ville y sont d'environ, $180, pour un appartement de deux chambres à coucher.



Formidable ce sport! Mais grands dieux que c'est éreintant... Le jeune Andy Chipperfield revient de sa première leçon de ski totalement épuisé, mais bien heureux on le devine. Heureusement que papa était là pour s'occuper du transport!

C'EST LA LOI!

PAR THÉMIS

Qu'est-ce donc que le "voir dire"?

Un lecteur nous pose la question suivante: est-ce vrai qu'il peut y avoir procès au sein même d'un procès?

Voilà une phase importante d'un procès criminel qui peut se produire et qui, de fait, arrive assez souvent. Le terme technique pour ce genre de chose est le "voir dire". Son but est de déterminer si une déclaration pouvant l'incriminer et ayant été faite par l'accusé peut être admise contre lui. Prenez un exemple, disons que Jean Bon est accusé de vol avec effraction. Il est arrêté et ensuite interrogé par les policiers. Etant un criminel habitué - ou connaissant les droits que lui confère la loi - il refuse de répondre à toutes leurs questions, comme c'est son droit de le faire. Les policiers commencent alors à "y mettre de la pression" dans le but évident d'obtenir une confession. Disons en passant que de nos jours les criminels sont moins souvent qu'autrefois "passés au 3e degré", mais que cela arrive quand même quelquefois. Un policier expérimenté sait fort bien cependant qu'il est quelquefois - et peut-être souvent - très facile d'obtenir une confession. En effet, il est typique d'un criminel de vouloir admettre ce qu'on lui reproche, et souvent même d'accepter de confesser des crimes qu'il n'a jamais commis! Quoi qu'il en soit, disons que notre ami Jean Bon, après quelques petits trucs psychologiques de la part des policiers, s'est finalement confessé d'avoir commis un vol par effraction.

Cependant, la loi reconnaît depuis fort longtemps que, malheureusement et comme nous l'avons dit précédemment, nombreux sont ceux qui ont la faiblesse de confesser des crimes dont ils ne sont nullement responsables et c'est pourquoi la loi exige que toute confession a été faite consciemment et en toute liberté. Et pourquoi, vous demanderez-vous, des criminels confesseraient-ils des crimes qu'ils n'ont pas commis? La torture est une raison évidente; quelqu'un qui souffre terriblement admettra n'importe quoi - y compris l'assassinat de Lincoln, sans doute! - pour que cessent ou soient allégées ses souffrances. "Jouer le jeu", ou "prendre le coup" peut être une autre raison; un criminel peut fort bien être payé par un autre pour s'accuser du crime commis par l'autre. Il peut aussi le faire par sentiment de "loyauté" (pervertie, c'est évident) à l'endroit d'un autre, d'un chef surtout - pensez ici à ce qui se passe dans la mafia. Il peut aussi y avoir le désir de publicité, la croyance que le juge aura plus de pitié, l'espoir d'être mieux traité à la prison et même l'espoir aussi anodin que de recevoir une cigarette ou une tasse de café au cours de l'interrogatoire des policiers.

Il arrive bien souvent que le procureur n'a d'autre évidence que la confession faite par l'accusé et lorsque vient le moment du procès, celui-ci regrette amèrement la ou les confessions qu'il a pu faire auparavant. Pour revenir à notre exemple, Jean Bon répudie au moment de son procès la confession qu'on lui attribue. Son avocat, lui, s'objecte à la preuve et déclare que l'évidence de confession soumise par les policiers est inadmissible. C'est à ce moment que commence le "voir dire" - le procès au sein du procès. Les policiers déclarent que la confession a été faite en toute liberté, que l'accusé ne fut nullement forcé, menacé ou qu'on ne lui a offert aucune récompense, etc. L'accusé peut alors témoigner. Et il déclare qu'il a été fortement "pressé", qu'on l'a constamment gardé éveillé, qu'on lui a fait peur, qu'on lui a dit que la Cour ferait montre de plus d'indulgence s'il acceptait de "se mettre à table" et certain détective qu'il connaissait dirait un bon mot en sa faveur au juge. Il ajoute qu'on l'a privé de nourriture, qu'on lui a offert toute une provision de cigarettes s'il acceptait d'admettre et même qu'il ne fut jamais averti que tout ce qu'il dirait pouvait ensuite être utilisé contre lui. Le juge doit alors faire la part des choses; il doit décider qui dit la vérité et qui ment et décider en dernière instance si la confession est admissible et doit faire partie de l'évidence soumise par le procureur. Tout doute s'il y en a, doit jouer en faveur de l'accusé.

Le motif principal du procès n'est cependant pas décidé au moment du "voir dire"; autrement dit, l'on ne décide pas alors si l'accusé est coupable ou non. Après la décision du juge quant à la confession, le procès se continue comme à l'ordinaire et si, dans notre exemple, le juge a rendu une décision favorisant Jean Bon, il rejette alors de son esprit l'évidence qui lui avait été soumise. S'il y a jury, les membres doivent se retirer au moment du "voir dire".

S'il faut tirer une morale à tout ceci c'est que lorsque l'on est accusé d'une offense criminelle et interrogé par des policiers (et cela vaut aussi en d'autres circonstances...) le silence est (toujours) d'or!

Le Chapelet à CHFA

12 - Paroisse St-Jean de Brébeuf, Mallaig.
13 - Paroisse St-Joseph, Whitecourt.
14 - Conseil LaVérendrye des C. de C., Edmonton.
16 - Familles Charles Cimon et Jean Doucette, Falher.
17 - Paroisse Cathédrale de St-Paul.
18 - Les Vieillards du Foyer Youville, St-Albert.
19 - Paroisse St-Emile, Legal.
20 - Les employés de l'hôpital Sacré-Coeur, McLennan.
21 - M. et Mme Joseph Gratton, St-Paul.
23 - Conseil Grouard des C. de C., Falher.
24 - Radio-Edmonton Ltée.
25 - Paroisse Sacré-Coeur, Donnelly.
26 - Dames de Ste-Anne, paroisse Ste-Anne, Falher.
27 - Radio-Edmonton Ltée.
28 - Conseil LaVérendrye des C. de C., Edmonton.

La Sécurité Familiale souhaite BONNE FETE à ses membres suivants:

VENDREDI, 13 février
M. Emile Amyotte, Mallaig.
M. Roland Boucher, Edmonton.
M. Pierre Cloutier, Donnelly.
M. Alexandre Goudreau, Beaumont.
M. Hector Jubinville, Hinton.
M. Sylvio Morin, Falher.
Sr Pauline Granger, c.s.c., Eaglesham.

SAMEDI, 14 février
M. Lionel Brodeur, Edmonton.
M. Alphonse Dion, Donnelly.
M. Charles Gauvreau, St-Paul.
M. Aimé Lemay, Guy.
M. Henri Prince, Edmonton.

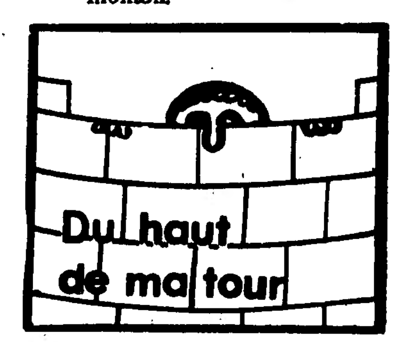
DIMANCHE, 15 février
Mme Anna-Jeanne Bouchard, Edmonton.
M. Rodolphe Lafrance, St-Paul.
M. Ernest Langlois, Lamoureux.

LUNDI, 16 février
M. Georges Belzile, Marie-Reine.
R.F. Charles Campeau, o.m.i. Edmonton.
Mlle Huguette Dallaire, Québec.

MARDI, 17 fvrier
M. Roméo Breault, Edmonton.
M. Robert Giguère, St-Paul.
M. John Halun, Edmonton.
M. Emmanuel Lepage, Hinton.
Me Lucien Maynard, Edmonton.
M. Adrien Rondeau, Bonnyville.
M. Héracléus Tremblay, Marie-Reine.

MERCREDI 18 février
M. Joseph Lemire, Falher.
Mme Marie-Luce Ouellette, McLennan.
M. Bernard Pitavy, Montréal.

JEUDI, 19 février
M. Ray Bélanger McLennan.
Mme Bernadette Bourassa, Fort McMurray.
Mlle Micheline Lamarre, Edmonton.



Les glaciers contiennent sous forme solide les trois quarts de toute l'eau douce du globe, soit sept millions de milles cubes. Ces réserves équivalent à 60 années de pluie sur l'ensemble de la planète. Le plus grand glacier du monde, celui de l'Antarctique, couvre quelque 5,500,000 milles carrés - une fois et demie la superficie du Canada - et atteint parfois 11,000 pieds d'épaisseur.

*****

Par un jour de trafic normal, l'été dernier, pas moins de 400 avions, transportant plus de 32,000 vacanciers - près d'un million en quatre mois - ont atterri ou décollé de l'aéroport de Palma, capitale de Majorque, dans les Baléares.

Cette île espagnole située dans la Méditerranée est devenue le centre de villégiature le plus fréquenté de toute l'Europe.

*****

L'habitude de placer des cachets de cire sur les enveloppes était très risquée, car le contenu des lettres voyageant dans les pays tropicaux était souvent souillé par la cire fondue.

Les Mots croisés du franco-albertain

HORIZONTAL -
1 - Disposition à l'indulgence.
2 - Bande d'étoffe que les avocats en robe portent sur l'épaule - Greffe.
3 - Refuse d'avouer - Term. d'inf. - Intenter une action en justice.
4 - Enfoncer dans les sables mouvants - Extrémité du corps humain.
5 - Pron. pers. - Terminer, achever.
6 - Thymus du veau - Convention entre Etats.
7 - Du verbe être - Il y a quelque temps.
8 - Sorte de parapluie pour se garantir du soleil - Conjonction.
9 - Dans la rose des vents - Ancienne note de musique - Trois fois.
10 - Très Saint - Carte à jouer - Tête d'une tige de blé.
11 - Placer sous une remise - Petit maillet muni d'un long manche flexible.
12 - Point de la surface terrestre où un tremblement de terre a été le plus intense - Pron. pers.

VERTICAL -
1 - Théorie psychologique - Note de musique.
2 - Excroissance dure et pointue - Marche, mouvement, en anglais.
3 - Comm. de Belgique (Anvers) - Outil du tailleur de pierre - Note de musique.
4 - Conjonction - Du verbe imiter - Contraction convulsive de certains muscles.
5 - Souverains - De Russie.
6 - Géants voraces - Ecorce du chêne, lettres inversées - Dans.
7 - Pron. pers. - Négation - Adresse.
8 - Le meilleur vin que le vigneron possède, pl.
9 - Glande génitale mâle - Pron. pers.
10 - Action de s'entendre - Roue à gorge d'une poulie.
11 - Partie supérieure de la bride d'un cheval - Plus mal.
12 - Administrer pour son propre compte ou pour le compte d'un autre - Astre doué d'un éclat propre.

SOLUTION EN PAGE 15

PLEINS FEUX SUR CHFA Du 12 au 18

CHANGEMENTS A L'HORAIRE: (Vendredi 13 février)

10:00 Magazine SVP
11:30 Douze à la Une
12:30 Place aux Femmes
1:30 Magazine SVP

PLACE AUX FEMMES:
Qui sera élu le plus bel homme en 1970? Vous aurez la réponse en écoutant "Place aux Femmes" à 12:30 le vendredi 13 février.

VISAGES DE L'AMOUR:
Cette semaine, histoire de l'oeuvre humanitaire du Docteur Tom Dooley en Indochine.

SI FEMME SAVAIT:
Du 10 au 25, "Si femme savait" présente une série de 12 émissions sur la prostitution. L'invitée sera Madame Marie-Andrée Bertrand, professeur de criminologie à la Faculté des Sciences sociales de l'Université de Montréal.

DOUZE A LA UNE

Du lundi au vendredi, à midi, vous entendez "Douze à la Une": une heure d'informations de toutes sortes. Au cours de cette émission, nous vous faisons part de nos plus récentes nouvelles sur la scène internationale, nationale et locale, de l'état des routes en Alberta, de ce qui se passe en ville au Calendrier social, sans compter les nouvelles du sport. D'autre part, le journal agricole vous tient au courant de la cote sur le marché du bétail et de tout ce qui se rapporte à l'agriculture. Soyez à l'écoute de "Douze à la Une" tous les jours, du lundi au vendredi. C'est l'émission toujours à l'avant-garde dans le domaine de l'information, sous toutes ses formes.

VIENT DE PARAITRE

La nuitte de Malcomm Hudd

par: Victor-Lévy Beaulieu

Les Editions du Jour viennent de lancer le troisième roman de Victor-Lévy Beaulieu, La nuitte de Malcomm Hudd.

Un homme canadien-français et alcoolique du nom de Malcomm Hudd est assis à une table, dans une taverne, et, devant un entassement de bouteilles de bière, il se met à parler, à raconter sa vie, sa vie réelle et sa vie rêvée, il ne sait plus, et le sait de moins en moins avec toutes ces bouteilles de bière qui lui brûlent l'estomac.

Alors des hallucinations lui viennent, qui déforment "sa" réalité, des cauchemars le poursuivent, des actes sont posés qui ne lui appartiennent pas, des gestes sont faits dont il n'est plus le maître.

Et des personnages naissent: un cheval d'abord (Goulatromba), puis une femme (Annabelle I), puis un propriétaire de cabaret, petit magnat de la pègre (Bob) et son gorille (Ben-le-gorgne), puis une danseuse-prostituée-lesbienne (Ricki-Annabelle II), puis une femme énigmatique figée dans l'impossibilité de sa Mort (Annabelle III).

Tous ces personnages agissant à des niveaux de vie différents forment autant de récits dont la clé est perdue quelque part entre les chapitres où les mots Sexe, Infirmité, Mutilation, Violence, Délire et Mort attendent qu'on les y découvre dans l'absolu de leur Vérité.

La nuitte de Malcomm Hudd est un roman envoûtant qu'on ne peut oublier après l'avoir lu. C'est aussi le premier roman québécois de l'année 1970.

La nuitte de Malcomm Hudd est en vente au prix de $3.00. Distributeur: Editions du Jour, (Service des messageries), 1651 rue Saint-Denis, Montréal 129

Les 8 erreurs...

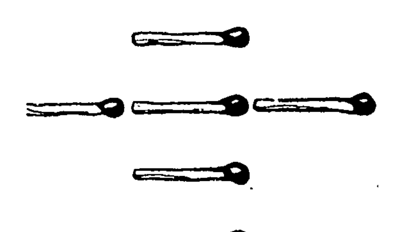
1. Le numéro de la boutique est différent;
2. Un insigne de moins au revers de l'agent;
3. Revers du vagabond;
4. Le doigt du mannequin a disparu;
5. La visière de la casquette de l'agent est plus courte;
6. Le vendeur n'a plus de gilet;
7. Le bord du trottoir est plus large;
8. Le manteau du vagabond est plus court.

FLAIRETOUT

L'homme sur la photo a trois rayures sur le col de sa chemise, comme Albert. Guillaume, lui, a un col orné de quatre rayures.

CASSE-TETE

SOLUTION A LA PAGE 15



Voici sept allumettes. Pouvez-vous obtenir 13 sur la ligne horizontale et sur la ligne verticale, en ne déplaçant que deux allumettes?

VIENT DE PARAITRE

A la recherche de Napoléon Aubin

par Jean-Paul TREMBLAY

Dans cette monographie, conçue et rédigée selon les exigences des recherches modernes, Jean-Paul Tremblay nous fait connaître un immigrant suisse devenu polygraphe canadien. Aimé-Nicolas (dit Napoléon) Aubin, dont l'activité intellectuelle a été des plus variées - tour à tour politique, littéraire et scientifique.

Personnage fort intéressant de l'histoire des lettres canadiennes, mais peu connu et dont on ignorait jusqu'au prénom, ce journaliste, établi au Canada en 1835, a dès lors été mêlé à tous les événements politiques de son temps. Depuis la fondation de son premier journal, en 1837, jusqu'à la fin de son activité de journaliste, en 1876, Aubin n'a cessé de participer aux luttes vitales qui devaient mener les Canadiens français sur le chemin de leur émancipation. Sans avoir jamais posé sa candidature à aucune élection, il a, toutefois, pris une part active à la politique par ses journaux où on le trouve à l'avant-garde de toutes les revendications canadiennes-françaises.

Bien qu'elle ne s'étende guère que sur une période de cinq ans, de 1834 à 1839, l'oeuvre proprement littéraire d'Aubin est loin d'être négligeable si on la situe dans le contexte de l'époque. Ses poèmes, où l'on retrouve souvent les thèmes de patriotisme et de liberté qu'il reprendra au cours de sa carrière de journaliste, témoignent de l'infiltration romantique au Canada français et posent, avec ceux de François-Xavier Garneau, les jalons que suivront d'autres poètes mineurs. Si limitée soit-elle, cette oeuvre montre qu'Aubin possédait une culture littéraire nettement supérieure à celle de la grande majorité de ses contemporains canadiens et que, en poésie comme en prose, il a fait véritablement office de précurseur.

Cette étude d'une des figures les plus attachantes de son temps fait donc revivre toute une époque de l'histoire du Canada et constitue un apport important à l'histoire littéraire du XIXe siècle dans ce pays.

Vie des Lettres canadiennes, no 7. Québec. Les Presses de l'université Laval, 6 x 9, x-192 pages, 10 hors-textes dont 2 portraits, broché, $5.00. Cartonné $7.00.

L'Alberta ne peut suffire

CALGARY - La capacité de livraison de pétrole brut de l'Alberta est tombée à un niveau inférieur à la demande, forçant la province à limiter les réclamations de certaines raffineries pour le mois de février.

L'Alberta Oil and Gas Conservation Board a annoncé que la production des puits servant à l'évaluation dans la province se maintiendrait à 920,000 barils par jour durant un mois, soit quelque 80,000 barils de moins que ne l'exige la demande.

Une diminution de près de 30,000 barils par jour soit une importante proportion de la baisse totale, est attribuable à des réductions de stock prévues à l'Interprovincial et au Trans Mountain Oil Pipe Line Co. Ltd. qui est le principal fournisseur pour l'ouest des Etats-Unis.

En 1886, un service de chemin de fer quotidien fut établi d'un océan à l'autre.



George Knudson a repris le chemin du Sud et des grands tournois de golf du circuit américain confiant de pouvoir faire encore mieux que l'année dernière. Si, comme Samson, il a toute sa force dans sa chevelure... cela promet!

Selon son épouse, Blaiberg ne tenait debout que grâce aux pilules

MILAN - "Pendant 594 jours, le monde a été trompé sur les résultats de la greffe du coeur du Dr Blaiberg", déclare dans une interview accordée à l'hebdomadaire italien "Bellezza", l'épouse du premier opéré du coeur.

"En fait, souligne Mme Blaiberg, après l'opération, mon mari avait une double vie: officiellement, il était en bonne santé, mangeait de bon appétit, nageait, jouait au rugby et au tennis.

Mais la vérité m'oblige à dire, poursuit Mme Blaiberg, que sur ses 594 jours de vie, mon mari en a passé 248 à l'hôpital Groote Schuur, à lutter contre la mort.

Quant aux jours passés à la maison, 95 l'ont été entièrement au lit. Certes, ajoute Mme Blaiberg, il trinquait avec les journalistes, devant les photographes, les jours de visite, mais cela était un calvaire et il ne tenait debout que grâce aux pilules qu'il prenait, de 32 à 100 par jour".

Mme Bourassa assume son nouveau rôle avec enthousiasme

Contrairement à certaines femmes qui n'aiment pas suivre leurs maris dans leurs entreprises politiques, Mme Andrée Bourassa ne voit rien de traumatisant à être l'épouse du nouveau chef du Parti libéral du Québec. Connaissant les projets et ambitions de son mari, elle était psychologiquement préparée à sa victoire.

"Nous y avons travaillé ensemble et graduellement, j'ai eu le sentiment d'y prendre part, en tant que couple", a-t-elle commenté au lendemain de la victoire de Me Robert Bourassa dans la course au leadership.

Mère de deux jeunes enfants, et étudiante à temps partiel, Mme Bourassa s'est toujours intéressée à la politique, se sentant impliquée dans la société québécoise. "Je suis nationaliste", a-t-elle répondu aux journalistes. qui l'ont interrogée, impliquant par là qu'elle était très attachée à tout ce qui se rattache à sa culture française.

Bachelière d'un institut de pédagogie familiale, Mme Bourassa a ajouté que "Le Parti Québécois n'est pas une thèse qu'on rejette à priori sans l'avoir étudiée au préalable. Mais après étude, je garde de sérieuses réserves concernant son programme. Les thèses du Parti libéral du Québec sont plus conformes à mes idées", a-t-elle ajouté.

Agée de 36 ans, même âge que son mari, Mme Bourassa et ses enfants habitent un appartement à Ville Mont-Royal. La blonde épouse du nouveau chef du Parti libéral, qui est la fille d'un des fondateurs d'une gigantesque entreprise de construction navale, a fait la connaissance de son futur mari en 1956. A cette époque, Robert Bourassa était candidat à la présidence de l'Association des étudiants de l'université de Montréal. Il y a 14 ans, se présentant à la présidence du groupe étudiant, il avait perdu son élection, a dit Mme Bourassa, mais il avait littéralement gagné mon coeur.

Le mariage du couple Bourassa a eu lieu en 1958 alors que M. Robert Bourassa préparait sa maîtrise en sciences sociales et politiques à Oxford. Déjà, a confié Mme Bourassa aux journalistes, il faisait des projets pour se lancer dans une carrière politique.

Etude et loisirs -

Accompagnant son mari dans la plupart de ses déplacement au cours de la campagne du leadership libéral qui a duré quatre mois, Mme Bourassa a délaissé ses études. "Je me proposais une grosse année académique, mais je crois que l'année de mon mari est plus importante que la mienne" a-t-elle dit. Toutefois entre les réunions électorales et le soin de ses deux enfants, Mme Bourassa a réussi à suivre quelques cours en préparation au baccalauréat en histoire à l'université du Québec.

Des loisirs, peut-être, sans doute, mais peu de loisirs, ajoute l'épouse du chef du Parti libéral. La lecture en premier lieu, puis le piano et la peinture. A cela quelques voyages de détente, voyages bien mérités pour oublier un peu la politique, a ajouté Mme Bourassa.

Toute la neige qui tombe doit, tôt ou tard, fondre et... devenir une nouvelle source de craintes pour les piétons. C'est d'ailleurs à ce moment-là que ceux-ci font preuve de toute leur adresse et montrent au grand jour tous leurs talents d'équilibristes!

Les bas-culottes portent un dur coup à la gaine

NEW YORK - Les manufacturiers de bas et de gaines sont d'avis que les bas-culottes sont entrés dans les moeurs et pourraient bien s'être emparés de la moitié du marché du bas.

C'est une avance fabuleuse pour les manufacturiers de bas et de fibres de nylon car les bas-culottes se vendent deux fois plus cher que les bas ordinaires. Mais c'est un coup dur pour les fabricants de gaines étant donné qu'une femme mince n'a pas besoin d'en porter pour faire tenir ses bas-culottes.

Les bas-culottes opaques que l'on porte durant les mois les plus froids offrent de nombreuses possibilités du point de vue artistique. Non seulement ils adoptent une variété de couleurs, mais la jambe, plus exposée, permet au concepteur un champ de décoration plus vaste.

Par exemple, Burlington Industries a commandé à l'artiste Peter Max six modèles flamboyants pour les bas-culottes qui se verront de loin, justifiant leur prix de $8 la paire.

Les ventes ont doublé -

Burlington déclare que les bas-culottes représentent 60 p. cent de son chiffre d'affaires, comparativement à 30 p. cent il y a seulement une année.

Selon la compagnie Dupont qui a inventé le nylon, 50 à 60 p. cent de toutes les femmes américaines portent maintenant des bas-culottes au moins une partie de l'année, accaparant ainsi peut-être la moitié du marché américain des bas, évalué de 125 à 130 millions de paires par année.

Les bas-culottes n'ont pas encore entravé la vente de culottes ordinaires de la même façon que les gaines légères, s'il faut en croire Cathleen Brady du magazine "Hosiery & Underwear". Du moins, elle n'a pas encore entendu de lamentations de la part des manufacturiers de sous-vêtements.

C'est la minijupe qui a donné au bas-culotte son extraordinaire popularité. La modestie l'exigeait.

Nouvelle transparence -

Les premiers bas-culottes étaient opaques ou semi-opaques et ce sont encore les plus populaires, mais les fabricants de bas en font maintenant d'aussi transparents que les bas les plus fins et la transparence se prolonge jusqu'en haut de la jambe pour se terminer en bikini.

La principale raison pour laquelle ceux qui sont à l'avant-garde de cette industrie croient que les bas-culottes se sont implantés pour de bon c'est que les femmes n'accepteront plus de revenir en force à des bas de longueur ordinaire si les jupes tombent de nouveau aux genoux.

Henry Samuels des services d'information de la compagnie Dupont à Wilmington, Del, a déclaré que les études faites par son entreprise révèlent que les femmes portent les bas-culottes autant pour le confort que pour la décence. On ne peut donc pas dire que leur popularité dépend de la vogue de la minijupe.

Arthrite et rhumatisme gagnent du terrain

GENEVE - Dix millions de rhumatisants aux Etats-Unis, cinq millions d'arthritiques en Grande-Bretagne: ces chiffres, que vient de publier l'Organisation mondiale de la santé, montrent l'extension de ces pénibles maladies qui affectent de dix à vingt pour cent de la population de plusieurs pays européens.

Cet état de chose a de graves conséquences économiques: l'absentéisme entraîné par les affections rhumatismales coûte en effet à l'industrie britannique environ 16 millions de journées de travail en moyenne par an, et cent millions à l'industrie américaine.

Trois spécialistes allemands, les Drs Gerhard Josenhans, Karl Tillman et Norbert Dettmer, affirment dans la revue "Santé du monde", publiée par l'O.M.S., que vingt pour cent de tous les polyarthritiques peuvent aujourd'hui espérer recouvrer la santé, l'état d'infirmité totale n'étant plus à craindre grâce aux méthodes de traitement mises au point depuis dix ans. De son côté, le prof. français F. Delbarre écrit dans la revue que "si les vingt prochaines années nous valent autant de progrès que les deux décennies écoulées, un grand pas aura été fait pour le mieux être des rhumatisants".

HORAIRE DE MESSES

Au service des Canadiens français à Edmonton

IMMACULEE-CONCEPTION: 108A ave et 96e rue — 9h.00 — 10h.30 — 12h.00

SAINT-JOACHIM: 99e avenue et 110e rue — 6h.30 — 8h. — 9h.30 — 11h. — 12h.30 — 5h.00 p.m.

SAINT-THOMAS: 8520 - 91e rue — 9h.30 — 11h.

SAINTE-ANNE: Chapelle du Centre régional des Soeurs Grises — 9810 - 165e rue 9h.00 — 10h.30 — 12h.00

Les vêtements canadiens seraient supérieurs au prêt-à-porter américain

NEW YORK - Si, en cette période de restrictions de crédit et d'inflation, vous voulez voir des hommes d'affaires à la mine réjouie, rendez-vous à New York, où 23 manufacturiers canadiens sont installés au septième étage d'un hôtel du secteur de la métropole réservé à l'industrie du vêtement.

Vous trouverez là un groupe de fabricants de vêtements réunis sous l'égide du ministère fédéral du Commerce et de l'Industrie pour exhiber les manteaux, les tailleurs, les vêtements de sport et autres faits au Canada, devant les acheteurs américains.

Pour la plupart de ces hommes il s'agit d'une première tentative pour s'introduire dans un marché très lucratif. Or, il semble que les affaires vont bon train.

Des représentants de compagnies venant de toutes les parties du Canada ont déclaré au cours d'entrevues que les acheteurs américains, tout en montrant un peu de la réserve que l'inflation impose à tous, n'en passent pas moins des commandes qui pourraient représenter des achats de plusieurs millions de dollars.

Les manufacturiers affirment que les grands acheteurs, qui représentent des débouchés d'un bout à l'autre des Etats-Unis, découvrent que les vêtements canadiens sont dans l'ensemble beaucoup mieux faits que le prêt-à-porter américain.

Décès de la plus grosse femme du monde

LIMOGES - Considérée comme la plus grosse femme du monde (elle a pesé jusqu'à 550 lbs) Mme Marie-Louise Bassaler, dite "Zizi" ou encore "La Theresina", est morte à l'âge de 69 ans, à Brive, où elle s'était retirée depuis quelques années dans une roulotte.

Tirant profit de son extraordinaire embonpoint provoqué par un dérèglement glandulaire, "Zizi" avait exhibé durant plus de 20 ans son impressionnante silhouette dans les baraques foraines de France et de Navarre. Puis, "tombée" à 400 lbs, elle était devenue "Yola, la femme à barbe". Mais les poils de sa barbe étaient faux.



Pour la mariée 1970, voici une très jolie robe en organza à trois plis avec appliqués de dentelle beige très fine.

NOS REPRESENTANTS

BEAUMONT: Mme Ernest Gobeil
DONNELLY: Mlle Evelyne Lefebvre
FALHER: Mme Aurélius Servant
FORT KENT: M. Réal Croteau
GIROUXVILLE: Mme Alice Benoit
GUY: Mme Bernard Boulet
MARIE-REINE: Mme Ed. Chouinard
JEAN-COTE: Mme Lucien Sasseville
McLENNAN: Mme Simone Frey
MORINVILLE: Mme Eddy Bachand
PICARDVILLE: Mme A. O. St-Louis
ST-EDOUARD: Mme. Magella Pelchat
ST-ISIDORE: Mme Marie Lavoie
TANGENTE: Mme Donat Sylvestre
THERIEN: M. Léonidas Cadrin
VIMY: Mme Albréda Fortier
IMMACULEE-CONCEPTION: Mme J. Lamoureux
ST-JOACHIM: M. A. J. ST-Pierre
ST-THOMAS: Mme F. Baillargeon

EMBALLAGE DES ALIMENTS - PROTECTION OU ORNEMENT ?

A la fois source d'information et mode publicitaire, les contenants des produits alimentaires servent avant tout à protéger le produit et souvent en facilitent l'usage. On peut donc parler de l'emballage comme d'un art utilitaire dans l'industrie alimentaire.

La conception de l'emballage ne comporte aucun risque pour la santé. Qu'est-ce qui pourrait avarier le contenu? Quelles sont les propriétés physiques et chimiques du produit alimentaire? Voilà les considérations qui entrent en ligne de compte dans le choix d'un emballage pour un aliment.

Pour satisfaire aux exigences du conditionnement des aliments et aux critères de sûreté, le matériau de base: bois, papier, verre, matière textile, plastique, feuille d'aluminium, peut se modifier de maintes manières. La recherche dans ce sens se poursuit sans cesse.

La protection et les lois -
Selon les règlements des aliments et drogues: "Est interdite la vente d'un aliment dont l'emballage peut transmettre à son contenu une substance pouvant être nuisible à la santé d'un consommateur de l'aliment".

Dans les emballages traditionnels de verre ou de métal, le problème de contamination du produit par des substances indésirables provenant du contenant ne se posait guère. Avec les progrès de la chimie le populaire emballage de plastique a fait son apparition et papiers et cartons ne se présentent plus que traités de certains additifs chimiques ou enduits de plastique. Les matières ainsi ajoutées remplissent diverses fonctions: plastifiants, agents de conservation, éclaircissants, stabilisateurs, lubrifiants, pigments, agents de remplissage, antistatiques et obscurcissants. Il faut voir à ce que ces produits ne se transmettent pas au contenu de l'emballage en quantité suffisante pour constituer un risque pour le consommateur.

Pour obtenir la certitude que le nouveau matériau d'emballage répond aux exigences de la D.G.A.D., l'industrie doit, avant la commercialisation, soumettre à la Direction la formule, les prescriptions pour l'utilisation et autres renseignements connexes. Si cette matière doit entrer en contact avec l'aliment, ces renseignements devront comprendre également les propriétés des encres utilisées pour imprimer les étiquettes. On peut interdire ou imposer des restrictions sur l'emploi d'un matériau si on ne possède pas suffisamment de renseignements sur son activité chimique.

Les aérosols -
Les aliments conditionnés en aérosol sont emballés dans un récipient hermétique contenant un agent de propulsion. Outre la commodité, ce conditionnement assure au consommateur une garantie contre l'évaporation, l'oxydation et la contamination des aliments par micro-organismes. On ne permet que les dispensateurs pressurisés, énumérés dans le tableau des additifs alimentaires de la D.G.A.D. Au comptoir des produits alimentaires on retrouve en aérosol de la crème fouettée, des garnitures à desserts, et des tartinades à base de fromage et de ketchup.

Les aliments congelés -
Les emballages de plastique permettent la présentation de produits congelés à l'abri de la déshydratation, de l'oxydation et de l'humidité. Ce conditionnement prévient la contamination si le produit est aseptique au départ. Les différents emballages de plastique à base de polyéthylène fournissent environ le tiers des contenants utilisés pour certains produits congelés, entre autres les légumes et les fruits de mer.

Le papier d'aluminium, par ses propriétés, est particulièrement favorable à l'emballage des aliments congelés tels que "TV dinners" et mets prêts à cuire. Ce papier n'a ni goût, ni odeur, ni toxicité; il empêche la croissance des bactéries et des moisissures; il est à l'épreuve de l'eau, des graisses et de la lumière. On en fait des moules adaptés tout aussi bien à la cuisson au four qu'à la présentation à la table. Enfin le papier d'aluminium peut supporter des écarts de température, allant de la congélation aux chaleurs de cuisson rapide.

Les emballages à bouillir -
Si après trois minutes de traitement à l'eau bouillante, vous pouvez servir un "smoked meat", c'est grâce aux propriétés spéciales de la pellicule de polyester. Cette pellicule forte supporte des températures très élevées. Le sachet résiste à l'ébullition, n'est pas sujet à éclatement et demeure parfaitement imperméable.

Etiquette -
Les Règlements des aliments et drogues exigent certains renseignements sur les étiquettes:
- le nom du manufacturier
- le nom de l'aliment
- la quantité nette
- la marque de commerce, s'il y a lieu.

D'autres règlements régissent:
- l'énumération des ingrédients
- l'énumération des colorants, des agents de conservation et autres additifs alimentaires
- les renseignements spéciaux sur les étiquettes des aliments de régime.

Vérifier les étiquettes ressortit aux inspecteurs du ministère de la Consommation et des Corporations. La violation des règlements entraîne des sanctions.

Comment éviter certains dangers -
Lait seulement: Les cruches de lait réutilisables ne devraient s'employer que pour le lait. L'industrie laitière recommande aussi de ne les nettoyer qu'avec de l'eau claire.

Viandes préparées dans des contenants à vide: Les règlement de la D.G.A.D. stipulent que ces viandes doivent être maintenues constamment réfrigérées et que l'étiquette doit le mentionner. Vérifiez ces renseignements quand vous achetez des viandes apprêtées.

Les fermetures: Pour prévenir les échanges gazeux et la contamination, il faut une bonne obturation. Fabriquées d'ordinaire en métal, en plastique, en liège, en caoutchouc et en papier, certaines fermetures sont hermétiques et plus ou moins perméables à l'air. Lorsque certains renseignements n'apparaissent pas sur l'étiquette, interrogez le commis et résistez à la tentation d'ouvrir les contenants des produits alimentaires au magasin. C'est là une infraction aux règles élémentaires de l'hygiène dont malheureusement trop de consommateurs se rendent coupables.

Inclusion d'un dessiccatif dans l'emballage - A ne pas manger: Dans les produits de confiserie, on trouve parfois un sachet scellé qui renferme un gel de silice, ayant la propriété d'absorber l'humidité. Ce dessiccatif préserve la qualité du produit et par exemple empêche les bonbons durs de devenir collants. C'est un produit non alimentaire et il ne doit pas être consommé. L'étiquetage du sachet étant facultatif, on doit apporter une attention particulière à cette remarque.

La mini-pilule ne sera pas introduite sur le marché canadien prochainement

OTTAWA - Les études cliniques poursuivies sur 300 Canadiennes pour mettre à l'épreuve la nouvelle "mini-pilule" des Laboratoires Syntex, ont été interrompues, il y a six semaines, au moment où l'on a découvert que des chiens, sur lesquels on poursuivait des essais impliquant le même nouveau contraceptif, avaient des malformations sur la poitrine, a déclaré le Dr Jeffrey Bishop, du Directorat des drogues et de l'alimentation.

Signalons que la mini-pilule n'est pas vendue ni au Canada, ni aux Etats-Unis et que, par conséquent, aucune femme qui prend actuellement des contraceptifs par voie buccale ne risque d'avoir déjà utilisé la mini-pilule.

"A la suggestion du Directorat le fabricant a immédiatement convenu d'interrompre les essais" a précisé le Dr Bishop, qui a souligné que les nodules n'avaient aucune caractéristique de tumeur maligne, mais qu'il n'avait pas encore été possible d'en déterminer la nature exacte.

Le nouveau contraceptif des Laboratoires Syntex qui faisait l'objet des essais avait été accueilli comme la solution au problème actuel posé par l'estrogène, hormone contenue dans les autres contraceptifs et reliée à certains troubles.

Le Dr Bishop a précisé que la "mini-pilule" de Syntex ne contenait qu'une seule hormone synthétique, la progestine.

Entre-temps, les autorités des Laboratoires Syntex, à Palo Alto en Californie, ont organisé des réunions avec les autorités médicales de France, de Grande-Bretagne et du Mexique, où la pilule est déjà en vente.

En Grande-Bretagne, la pilule Syntex est connue sous le nom de Normenon, en France on l'appelle Nagenyl, et, au Mexique, les comprimés sont appelés Retex.

Les porte-parole du manufacturier ont souligné que les protubérances avaient été remarquées seulement chez les chiens et non chez les singes sur lesquels on avait pratiqué les mêmes essais.

Entre-temps, à Washington, l'Administration des Aliments et des Drogues a émis un avertissement à tous les médecins, leur enjoignant d'avertir toutes leurs patientes des risques qu'implique l'usage des contraceptifs buccaux.

Opinions et nouvelles

par l'Association des Consommateurs du Canada

La chasse aux acheteurs crédules au moyen de tours de passe-passe est le sport favori du vendeur peu scrupuleux. Voici comment il s'y prend généralement:

Un client pense se voir offrir un produit de qualité à un prix incroyablement bas, c'est "une chance qui ne se produit qu'une fois dans une vie"! Il semble à la victime que cette occasion est trop belle pour la laisser passer. Bien entendu, la réalité se révèle être loin de l'offre si alléchante.

L'appât - ou le produit de qualité - n'est justement pas disponible en ce moment, ou pour une raison ou pour une autre il ne convient pas à cette situation particulière, déclare le vendeur.

Le vendeur s'empresse alors d'employer ses talents à la vente d'un autre produit (au même prix pourtant), qui est paraît-il d'aussi bonne qualité, ou même supérieur au produit annoncé, mais malgré tout à un prix beaucoup plus élevé que celui exigé normalement pour un produit équivalent.

L'Association des Consommateurs du Canada veut vous mettre en garde et vous informer que de nombreuses victimes se font prendre chaque jour.

Voilà comment pour ceux qui ne se sont pas encore laissés prendre - on peut dépister une tentative de passe-passe.

L'appât vient en premier lieu: une offre absolument incroyable Même si l'offre ne comprenait que l'article offert, ceux qui cherchent à le vendre ne pourraient le faire au prix annoncé de manière profitable.

En plus de cela, ils offrent très souvent des cadeaux et, dans le cas d'une offre de tapis, installation et tapis de protection gratuits.

Du fait que les vendeurs "à attrapes" ne possèdent d'ordinaire ni entrepôts, ni magasins, ils s'arrangent presque toujours pour prendre un rendez-vous et venir vous voir chez vous.

Lorsque le vendeur arrive, échantillons en main, le passage à un autre article se produit alors. Il déclare sans doute que la qualité exacte ou la couleur désirée de "l'appât" n'est pas disponible - ou il dit peut-être que l'article est épuisé - ou encore qu'il est en réalité de qualité inférieure.

Toutes ses excuses l'amènent à son but qui est de vendre une qualité supérieure à un prix outré ou une qualité nettement inférieure au prix normalement requis pour une qualité ordinaire.

En principe il n'y aurait rien à redire contre ces gens s'ils utilisaient des procédés honnêtes, mais le fait est qu'ils n'ont nullement l'intention de vendre le produit annoncé. Cette publicité est une attrape pure.

Le moyen de se défendre contre cette tactique est bien sûr, pour autant que l'on en soit conscient, de refuser de se laisser mener.

Une variante à ce jeu de passe-passe consiste à convaincre le client qu'il va recevoir un produit de qualité et de livrer, après la signature du contrat, un produit de qualité nettement inférieure.

Les personnes qui pratiquent ce genre de commerce déshonnête se gardent bien d'indiquer en détail le genre de qualité qu'elles vont livrer. De ce fait, le client ne peut pas prouver qu'il a été trompé et ne peut guère compter sur une réparation s'il décide de porter l'affaire devant le tribunal.

Lorsqu'il s'agit de tapis par exemple, il est très important d'insister pour que le vendeur indique sur le contrat le détail du genre et de la qualité du tapis qu'il va livrer, ainsi que la quantité.

VIENT DE PARAITRE

Votre cuisine, Madame

par: Germaine Gloutnez

A tous ceux que les plaisirs de la table ne laissent pas indifférents, les Editions du Jour, en collaboration avec les Editions Ici Radio-Canada, destinent cet ouvrage de madame Germaine Gloutnez, "Votre cuisine, Madame". Cet ouvrage contient 360 recettes faciles, présentées de façon claire et pratique. A la table des matières de Votre cuisine, Madame, on remarque quantité de recettes de soupes et de potages, de hors-d'oeuvre et de marinades, de sandwichs, de canapés, de salades, de légumes, de poissons, de viandes rouges et blanches; les desserts et les boissons ne sont pas, non plus, oubliés.

"Votre cuisine, Madame" contient en outre une longue liste de suggestions de menus pour toutes circonstances, allant d'un baptême au Jour de l'An en passant par les goûters d'enfants, le bridge, le thé et le dîner de fiançailles.

Rappelons que Madame Gloutnez enseigna dans plusieurs écoles ménagères du Québec avant de devenir directrice de l'Ecole des *sciences ménagères*, affiliée à l'Université de Montréal. A la télévision de Radio-Canada, elle a participé à plusieurs émissions destinées à la femme dont Bonjour Madame, Votre cuisine, Madame, et encore en ce moment Femme d'aujourd'hui. Depuis 1968, madame Germaine Gloutnez dirige les pages culinaires du magazine Perspectives-Dimanche.

"Votre cuisine, Madame" est en vente au prix de $2.00 aux Editions du Jour (Service des Messageries) 1651 rue Saint-Denis, Montréal 129.

Souvenirs heureux de l'époque pauvre

WINNIPEG - Une femme ayant vécu une existence modeste dans une réserve indienne en Saskatchewan, en garde cependant des souvenirs heureux.

"A cette époque, aucun stigmate ne s'attachait à la pauvreté, comme maintenant," a déclaré Marion Meadmore, à Winnipeg.

"C'était notre mode de vie qui ne semblait pas vraiment un fardeau car nous n'avions jamais eu la hantise de la société matérialiste," a-t-elle ajouté.

Mme Meadmore a rappelé les souvenirs de son existence à la réserve indienne, où elle habite jusqu'au moment de commencer son cours pré-médical à l'Université du Manitoba, durant une entrevue après sa nomination au Conseil national du bien-être.

Elle a raconté qu'à l'époque où il n'y avait pas d'allocation de bien-être, son père recevait une certaine quantité de vivres et, à cela, il ajoutait parfois un lapin qu'il avait tué dans la forêt, ou des fraises qu'il était allé cueillir.

"C'était une existence rudimentaire, mais personne ne semblait en souffrir", a-t-elle dit.

Mme Meadmore définit la pauvreté comme un état d'esprit qui fait que les gens ne savent pas leur véritable identité.

Actuellement, Mme Meadmore effectue un travail à plein temps comme agent de laison au Centre indien-métis.

Elle est mère de trois fils, âgés respectivement de 12, 10 et six ans.



Ces délicieux biscuits au jambon et au fromage Gouda importé de Hollande seront très appréciés à l'heure du café ou du petit déjeuner. Ils accompagneront la soupe pour le lunch, les hors d'oeuvre avant le dîner ou tout simplement comme collation.

Rouelles de fromage

- 2 tasses de farine tout usage
- 3 c. à thé de poudre à pâte
- 2 c. à thé de sucre
- 1/2 c. à thé de sel
- 2 à 4 c. à thé de beurre
- 2/3 tasse de lait

Pour la garniture mélanger les grédients suivants:

- 10 onces de fromage râpé Gouda importé de Hollande
- 1 tasse de jambon cuit coupé en dés
- 1/4 tasse de céleri haché finement
- 3 c. à table de mayonnaise
- 2 c. à table d'oignon haché

Couper le beurre dans les ingrédients secs. Bien mêler le tout et ajouter le lait rapidement au mélange de farine en brassant avec une fourchette. Déposer la pâte sur une planche enfarinée et pétrir durant 15 à 20 secondes. Abaisser la pâte et rouler en donnant une forme oblongue de 1/4 de pouce d'épaisseur. Etendre la garniture sur la pâte. Rouler comme pour un gâteau roulé. Couper des rouelles de 3/4 de pouce d'épaisseur et placer sur une tôle à biscuits graissée en laissant des espaces de 2-1/2 pouces entre chaque rouelle. Cuire au four à 375o durant 15 minutes ou jusqu'à ce qu'ils commencent à brûnir.

Temps de préparation 15 minutes environ.

Donne 16 à 20 rouelles.



Au cours d'un récent interview qu'il accordait à la BBC, le duc de Windsor a déclaré que même s'il était demeuré célibataire il est presque certain qu'il aurait eu des démêlés avec l' "establishment" anglais et que, de toute façon, il n'avait aucun regret des gestes qu'il avait posés.



MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS DU CANADA

APPELS D'OFFRES

EDIFICE SIR ALEXANDER MACKENZIE, MODIFICATIONS AU BUREAU D'ADMINISTRATION, EDMONTON, ALBERTA.

DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées au soussigné et portant sur l'enveloppe la mention de son contenu seront reçues au Bureau de District, Ministère des Travaux Publics du Canada, 9e Etage, Edifice Baker Centre, 10025 - 106e rue, Edmonton 14, Alberta jusqu'à 1:30 P.M. (H.N.R.) LE 20 FEVRIER 1970 pour "MODIFICATIONS AU BUREAU D'ADMINISTRATION, EDIFICE SIR ALEXANDER MACKENZIE, EDMONTON, ALBERTA."

On peut se procurer les documents de soumission au bureau du Ministère des Travaux Publics, 9e Etage, Edifice Baker Centre, 100225 - 106e rue, Edmonton 14, Alberta et ils peuvent être examinés à la Construction Association et au Bureau de Poste d'Edmonton, Alberta.

On ne tiendra compte que des soumissions qui seront présentées sur les formules fournies par le Ministère et qui seront accompagnées du dépôt spécifié dans les documents de soumission.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

O. W. Radke,
Gérant des Services administratifs

EDO#74

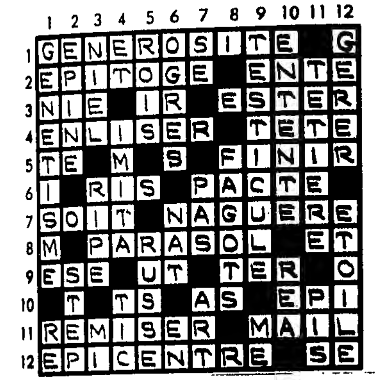
Besoin de professeurs

En vue de faire face à la nouvelle ampleur que prennent de plus en plus ses programmes de langues aux fonctionnaires fédéraux, la Commission de la fonction publique du Canada lance un grand concours de recrutement de professeurs de français. Le Bureau des langues de la Commission est en effet à la recherche d'une centaine de professeurs pour ses écoles situées à Ottawa, Hull, Montréal, Québec et Toronto.

CASSE-TETE



MOTS CROISÉS



	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	G	E	N	E	R	O	S	I	T	E	■	G
2	E	P	I	T	O	G	E	■	E	N	T	E
3	N	I	E	■	I	R	■	E	S	T	E	R
4	E	N	L	I	S	E	R	■	T	E	T	E
5	T	E	■	M	■	S	■	F	I	N	I	R
6	I	■	R	I	S	■	P	A	C	T	E	■
7	S	O	I	T	■	N	A	G	U	E	R	E
8	M	■	P	A	R	A	S	O	L	■	E	T
9	E	S	E	■	U	T	■	T	E	R	■	O
10	■	T	■	T	S	■	A	S	■	E	P	I
11	R	E	M	I	S	E	R	■	M	A	I	L
12	E	P	I	C	E	N	T	R	E	■	S	E

VOTRE HOROSCOPE

BELIER du 21 mars au 20 avril

Ne perdez pas l'espoir d'une entente avec vos associés. Surveillez les incidents et erreurs qui peuvent retarder des voyages et même vous compliquer l'existence.

TAUREAU du 21 avril au 20 mai

Ne portez pas attention aux bavardages que l'on chuchote à propos de vous. Une personne vous fait des avances, ne la découragez pas. Ne buvez pas pour faire plaisir aux autres.

GEMEAUX du 21 mai au 21 juin

Vous réaliserez enfin une entreprise qui vous tient beaucoup à cœur. Evitez les discussions familiales au sujet d'argent. Vous manquez de tendresse en amour. Acceptez les conseils médicaux.

CANCER du 22 juin au 22 juillet

Prenez des décisions relativement à un important projet. Employez plus de diplomatie avec le personnel, mais attention aux flirts. Eloignez-vous de l'alcool.

LION du 23 juillet au 23 août

Ne gaspillez pas votre temps en projets irréalisables. Attention aux attaches sentimentales, par rapport à votre famille. Le repos vous est nécessaire.

VIERGE du 24 août au 22 sept.

Liez-vous avec des personnes qui ont des influences et sachez en profiter. N'admettez pas trop d'intimes dans vos affaires. Evitez les arguments avec votre médecin.

BALANCE du 23 sept. au 23 oct.

Vous obtiendrez des résultats positifs grâce à votre ténacité, malgré des obstacles inattendus. Attention aux mauvais conseils familiaux. Vos nerfs ont besoin de repos.

SCORPION du 24 oct. au 22 nov.

Défiez-vous des offres trop intéressées, et frisant pratiquement l'illégalité. Pas de situations compromettantes avec des personnes de l'autre sexe. Améliorez votre santé par le sport.

SAGITTAIRE du 23 nov. au 21 déc.

Faites votre travail plus discrètement. Vous saurez trouver les compromis. Evitez les discussions. Tâchez de vous organiser pour vous reposer.

CAPRICORNE du 22 déc. au 20 janv.

Mettez de l'ordre et du système dans votre travail. N'admettez pas des ordres de gens incompétents. Une influence féminine se fait sentir près de vous. Ne vous obstinez pas à réaliser des prouesses sportives dépassant vos capacités.

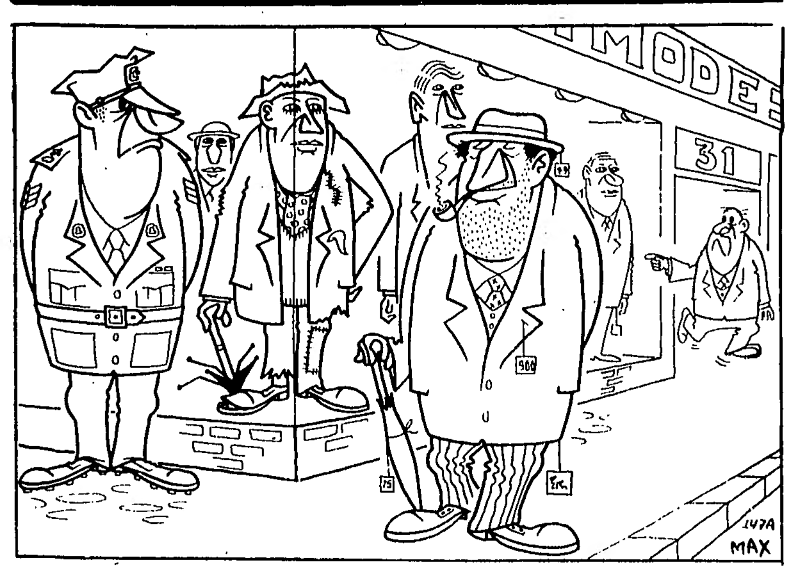
VERSEAU du 21 janv. au 19 fév.

Vous trouverez qu'avec plus de coopération on réalise davantage. Laissez aux autres l'occasion de s'exprimer. Vous avez des problèmes sentimentaux à résoudre. Détendez-vous, et pas trop d'exercices.

POISSONS du 20 fév. au 20 mars

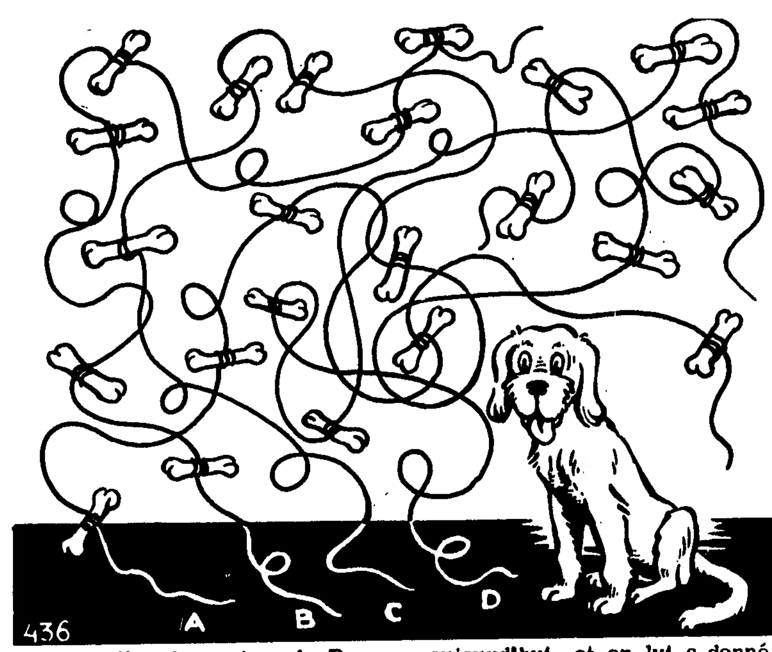
Ne craignez pas d'improviser en affaires. Faites quelques efforts pour apprécier ceux qui vous aident. Revenez vers votre famille. Ecoutez votre médecin et agissez vite.

"LES HUIT ERREURS"



SOLUTION P. II





C'est l'anniversaire de Pompon aujourd'hui, et on lui a donné la permission de choisir une des ficelles auxquelles ont été attachés des os. Pompon, bien sûr, préfère tirer celle qui lui rapportera le plus d'os possible. Donnez-lui un petit coup de main, vous voulez bien?

SOLUTION: La ficelle "c" à laquelle sont attachés huit os.

INSPECTEUR FLAIRETOUT

ON A ENCORE RÉUSSI À PRÉSENTER UN FAUX CHÈQUE. MAIS CETTE FOIS-CI NOUS AVIONS PRIS CERTAINES MESURES. UNE CAMÉRA CACHÉE A PHOTOGRAPHIÉ LE TYPE MAIS NOUS N'AVONS PAS PU LE DÉTENIR. TENEZ, VOICI LA PHOTO.

AH MAIS, IL S'AGIT DU L'UN DES DEUX JUMEAUX ALBERT ET GUILLAUME, DE VIEILLES CONNAISSANCES DE LA POLICE. ILS VIENNENT D'ÊTRE RELÂCHÉS, EH BIEN, CES GARS-LÀ SONT BIEN PRESSÉS DE RENTRER EN TÔLE !

NOUS Y VOICI. QUEL BOULOT ! CES DEUX-LÀ SE RESSEMBLENT VRAIMENT COMME DEUX GOUTTES D'EAU, COMMENT VAIS-JE FAIRE POUR DEVINER LE COUPABLE ?









Solution: page 11

Les Canadiens perdent le titre de "plus grands parleurs" au téléphone

Après avoir détenu le championnat mondial pour le plus grand nombre d'appels téléphoniques par personne durant 17 années consécutives, les Canadiens viennent de se faire battre dans ce domaine par les Américains.

Pourtant, les Canadiens ont fourni un vaillant effort, ayant accru leur moyenne de 25.2 conversations par rapport à l'année précédente, portant leur moyenne annuelle de 692.9 conversations par personne. Mais les Américains ont fait encore mieux; un accroissement de 33 appels par personne leur a permis d'atteindre le premier rang avec une moyenne de 701 conversations téléphoniques par personne.

Ces renseignements sont fournis par la publication "The World's Telephones" qui indique les statistiques pour 1968. En effet, la compilation de toutes les données indispensables nécessite environ un an de travail.

Selon cette publication, Ottawa avait 242,832 téléphones, soit 60.4 par cent personnes, ce qui représente un accroissement de 13,503 par rapport à l'année précédente.

Pour la 14e année consécutive l'accroissement du nombre de téléphones dans le monde a dépassé six pour cent. Près de 16 millions de téléphones ont été installés à travers le monde en 1968, ce qui porte le total mondial à 237,900,000. Au Canada, le nombre de téléphones en service est passé à 8,820,770 avec l'installation de 435,294 nouveaux téléphones.

Les pays comptant le plus grand nombre de téléphones sont, dans l'ordre, les Etats-Unis, avec 109,256,000 appareils, le Japon, avec 20,525,000 et le Royaume-Uni avec 12,901,000. Le Canada est au sixième rang. Près de la moitié de tous les téléphones au monde sont installés en Amérique du Nord.

Pour ce qui est du nombre de téléphones par 100 habitants, le Canada se classe au quatrième rang avec une moyenne de 42.1. Les Etats-Unis en ont 54.02, la Suède 51.7, et la Suisse 43.4, le Royaume-Uni en possède 23.3, le Japon 20.1 et la France 15 téléphones par 100 habitants.

Parmi les villes, New York est en tête avec 5,723,353 téléphones. Tokyo en a 3,641,000, Londres 3,199 600 et Paris 2,-353,414. Montréal et Tonronto viennent en tête des villes canadiennes avec 1,341,382 et 1,330,230 téléphones respectivement.

VIENT DE PARAITRE

Les parlementaires et l'administration au Québec

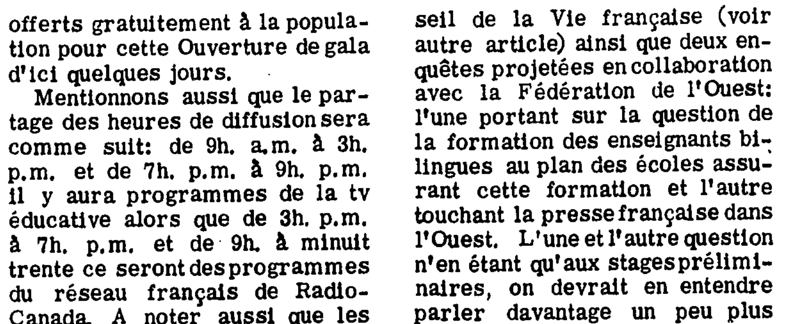
par André Gélinas

Au Québec, comme dans plusieurs autres pays, les institutions parlementaires et administratives ont fait, depuis quelques années, l'objet de nombreuses critiques et même d'une remise en question générale. Le renouvellement de ces institutions collectives doit assurément retenir l'attention de la population. Cet ouvrage, tout en s'inscrivant dans cet ordre de préoccupation, cherche plus spécifiquement à préciser la nature des rapports entre les parlementaires et l'administration.

Par une analyse des débats parlementaires et d'entrevues accordées par les députés eux-mêmes, l'auteur montre que les parlementaires québécois, comme beaucoup d'autres, exercent un rôle de "politique" mais également un rôle de contrôleur de l'administration en assemblée et un rôle d'intermédiaire de l'administration à l'égard des électeurs. Ce contrôle est-il efficace? Est-il souhaitable que les députés, dans leurs rapports avec leurs électeurs, se limitent à l'obtention de biens et services en négligeant la discussion de problèmes d'envergure et d'opinions, et que, dans leurs rapports avec l'administration, ils se laissent guider principalement par des préoccupations personnelles en négligeant d'exercer une surveillance systématique de l'appareil administratif?

L'étude de ces questions amène l'auteur à penser qu'un système où les parlementaires sont principalement axés sur les transmissions de biens publics sera mal préparé à faire face à une émergence d'opinions radicales dans une population transformée par la démocratisation de l'enseignement. Sans aller jusqu'à mettre en cause la légitimité même des institutions existantes, il pourrait arriver que la vigueur des mouvements d'opinion ébranle sérieusement certains députés qui auront failli à leur tâche, laquelle, comme le voudrait leur mission originale, était justement de canaliser ces mouvements.

Les Presses de l'université Laval, Québec, 7 x 10, xviii-250 pages, 68 tableaux, broché, $7.00.



offerts gratuitement à la population pour cette Ouverture de gala d'ici quelques jours.

Mentionnons aussi que le partage des heures de diffusion sera comme suit: de 9h. a.m. à 3h. p.m. et de 7h. p.m. à 9h. p.m. il y aura programmes de la tv éducative alors que de 3h. p.m. à 7h. p.m. et de 9h. à minuit trente ce seront des programmes du réseau français de Radio-Canada. A noter aussi que les samedis et dimanches seront entièrement consacrés au français, de 3h. p.m. à 12h. 30 a.m. Toutes les émissions seront présentées avec un décalage de deux semaines par rapport à leur présentation originale, à Montréal.

Et selon M. Boucher, les programmes seront d'intérêt pour tous: on trouvera des programmes pour enfants, pour les dames, des programmes d'affaires publiques, sportifs, pour les adolescents, et du cinéma (au moins un film chaque jour). Disons aussi qu'il n'y aura pas de changement en ce qui concerne les émissions françaises actuellement offertes à ces des régions situées à l'extérieur du rayonnement de CBXFT; ces programmes se poursuivront comme maintenant.

MANIFESTATIONS CULTURELLES -

Le chanteur Pierre Calvé entreprendra bientôt une tournée de l'Ouest canadien, grâce à la collaboration du ministère des Affaires culturelles du Québec. En Alberta on pourra le voir et l'entendre aux dates et endroits suivants: le 5 mars à Bonnyville, le 6 à St-Paul, le 8 à Edmonton et le 9 à Falher. Il y aura aussi, le 3 avril, la venue à Edmonton de la chorale "Les Intrépides" de St-Boniface, un choeur de 70 personnes dont la renommée s'accroît sans cesse. Il y aura également la présentation de la pièce "Boeing-Boeing" par le Théâtre français d'Edmonton en mars au Collège St-Jean et, possiblement, dans nos autres régions un peu plus tard.

Toujours au chapitre des possibilités, il se pourrait que l'on ait la chance d'applaudir d'ici quelque temps la chanteuse Monique Leyrac, le chansonnier Jean-Pierre Ferland et même Robert Charlebois. Les deux premiers ont déjà remporté un beau succès à l'occasion de tournées précédentes en Alberta.

RAPPORTS -

On a fait rapport de la préparation et de la présentation prochaine d'un rapport conjoint (avec l'A.E.B.A.) à la Commission Worth; d'autre part, au même chapitre de l'Education, l'A.C.-F.A. se dit satisfaite du nouveau texte de la Loi scolaire, en autant que l'aspect de l'enseignement du et en français est concerné et impliqué.

On a aussi entendu des rapports touchant une récente rencontre organisée à Ottawa par le Conseil de la Vie française (voir autre article) ainsi que deux enquêtes projetées en collaboration avec la Fédération de l'Ouest: l'une portant sur la question de la formation des enseignants bilingues au plan des écoles assurant cette formation et l'autre touchant la presse française dans l'Ouest. L'une et l'autre question n'en étant qu'aux stages préliminaires, on devrait en entendre parler davantage un peu plus tard.

Enfin, il semble que ce soit le Secrétariat permanent de l'A.C.-F.A. qui se verra confier les responsabilités du Concours de français assumées jusque là par M. Maurice Lavallée qui a résigné au tout début de 1970.

Billets pour Osaka vendus en 1940 !

Plus de 70 pays vont participer à l'Expo 70, la première exposition universelle d'Extrême-Orient, qui s'ouvrira à Osaka, au Japon, le 15 mars.

On prévoit qu'elle attirera 40 millions de visiteurs. Le Canada, ainsi que trois provinces canadiennes, le Québec l'Ontario et la Colombie-Britannique, y auront des pavillons.

Dès 1890, le Japon avait projeté d'organiser une exposition universelle. Mais il n'avait alors reçu que peu d'encouragements. Une autre exposition, prévue pour 1912, fut annulée à la mort de l'empereur Meiji. Les travaux de l'exposition universelle de Tokyo, qui devait avoir lieu en 1940, étaient fort avancés quand la guerre éclata en Europe. Plus de 12 millions de billets avaient déjà été vendus. S'il en reste encore, ils seront valables pour l'Expo 70, dont le thème général est "le progrès dans l'harmonie". L'Expo d'Osaka coûtera plus de $2 milliards.

Les pavillons auront toutes les formes imaginables, depuis les "bulles" françaises jusqu'à la pyramide bulgare et à l'immense flèche dressée en plein ciel, comme un cou de girafe, du pavillon australien. Les Russes ont construit le bâtiment le plus élevé d'Expo 70, une tour aussi haute qu'un édifice de 32 étages. Le pavillon des Etats-Unis est un bâtiment de forme elliptique, dont la plus grande partie est souterraine. Il ne sera qu'à 20 pieds au-dessus de terre; mais on a creusé assez profondément pour lui donner un hauteur effective d'environ cinq étages. Les récents triomphes américains dans la conquête de la lune y auront une place de choix.

Le Canada, avec quatre pavillons, sera parmi les pays les mieux représentés à Osaka. Le pavillon national est une pyramide tronquée dont les parois, inclinées à 45o, sont couvertes de miroirs. Il coûtera $11.2 millions.

Un coeur artificiel d'ici deux ans

SALT LAKE CITY - Des hommes de science de l'Université de l'Utah, qui font actuellement des expériences avec un enduit de protéine qu'ils espèrent pouvoir utiliser à l'occasion de greffes d'organes, ont prédit qu'un coeur artificiel de longue durée sera mis au point d'ici deux ans.

Le Dr Donald J. Lyman et le Dr Joseph D. Andrade ont révélé que les recherches préliminaires font croire qu'ils ont trouvé une solution à la formation des caillots et la rupture des globules rouges du sang provoquées par les transplantations.

La coagulation a toujours été l'obstacle principal à l'utilisation de valvules artificielles et à celle des tubes qui transportent le sang aux reins artificiels.

Les deux médecins ont précisé qu'ils avaient pu enduire des tubes de plastique avec de l'albumine, une des protéines contenues dans le sang.

Le Dr Lyman croit qu'il s'agit là d'une grande découverte bien que les travaux en cours n'en soient qu'au stage de l'utilisation sur des animaux de laboratoire. Il faudra attendre que le produit soit utilisé sur des êtres humains.

C'est alors que le Dr Lyman a prédit que d'ici deux ans, un coeur artificiel aura été mis au point.



Le Dr Claude W. Hibbard, paléontologiste de l'Université du Michigan nous fait voir une partie (nettoyée) des os de la mâchoire inférieure et des vertèbres d'un mastodonte qui ont été découverts par un fermier près de la ville de Ann Arbor. Il s'agit probablement des restes d'un mammouth ayant vécu il y a 10,000 ans.